



ÉVOLUTION DE LA SITUATION  
ÉCONOMIQUE ET POLITIQUE EN  
RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE  
DU CONGO

Numéro 72 | Avril 2023

*Mauvaise gouvernance des finances publiques, arriérés de salaires des agents et fonctionnaires de l'Etat, hausse des prix et insécurité à l'Est du pays : quelles perspectives pour l'économie congolaise ?*

Kinshasa, RDC

**EDITEUR RESPONSABLE**

MATATA PONYO Mapon

**SUPERVISION**

LOKOTA ILONDO Michel – Ange  
NTAGOMA KUSHINGANINE Jean-Baptiste

**REDACTION**

BOKA MABELE David  
KABONGO NSENDA Billy  
LUBAMBA NGIMBI Hector  
MUYOMBO USENI Justin  
WAULA LUZINGU Sacré

**CONCEPTION GRAPHIQUE  
ET MISE EN PAGE**

MANZAMBI Moïse

CONGO CHALLENGE  
L E M E N S U E L

# ÉVOLUTION DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE ET POLITIQUE EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Numéro 72 | Avril 2023

*Mauvaise gouvernance des finances publiques, arriérés de salaires des agents et fonctionnaires  
de l'Etat, hausse des prix et insécurité à l'Est du pays : quelles perspectives pour  
l'économie congolaise ?*

Kinshasa, RDC

## Les plus grandes économies d'Afrique au fil du temps.

Pays ayant le PIB le plus élevé en Afrique en 1960, 1988, 1994, 2008, 2015, 2018, 2024.



# Sommaire

<b>Ce que je pense</b>	<b>6</b>
<b>Résumé exécutif</b>	<b>9</b>
<b>Contexte international</b>	<b>11</b>
Croissance économique	11
Inflation	15
Commerce international	16
Marché financier	17
Marché des changes	20
Marché des produits stratégiques	21
<b>Contexte national</b>	<b>25</b>
Evolution de l'économie nationale	25
Dynamique des prix	30
Taux de change et réserves de change	32
Finances publiques	33
Evolution de la situation politique	34
<b>Perspectives politiques et économiques</b>	<b>43</b>





Matata Ponyo Mapon

## Ce que je pense

### Et si l'histoire se répétait à l'issue des élections de décembre 2023 !

*Les mêmes causes entraînant les mêmes effets.*

**Ce que je pense** est que les acteurs politiques actuellement au pouvoir utilisent les mêmes stratégies que leurs prédécesseurs pour gagner les élections de décembre 2023 : le contournement de la Constitution, des lois et règles du pays. Au cours de la mandature passée 2012-2016 élargie à 2018, la loi électorale a été amendée pour principalement permettre au pouvoir d'obtenir la majorité au Parlement. L'opposition de l'époque, l'actuel pouvoir, avait protesté. Mais, la loi avait été approuvée par le Parlement et promulguée par le Chef de l'Etat. Les dirigeants actuels, hier opposants, font la même chose. La loi électorale a été amendée et n'a intégré que les propositions en leur faveur. Les principales propositions de l'opposition visant à sécuriser davantage le processus électoral et garantir la vérité des urnes ont été sciemment rejetées. Conséquence : **frustration de l'opposition et de la population**. Dans le régime politique précédant, le processus de désignation des membres de la CENI et de son président avait été ouvertement contesté par l'opposition et l'église catholique, partie prenante dans le processus. Certains membres de principaux partis de l'opposition (UDPS, MLC et UNC) avaient été débauchés pour intégrer la CENI contre le gré de leurs partis respectifs. Question pour les dirigeants politiques de l'époque de démontrer que la CENI était inclusive alors qu'il n'en était rien. Aujourd'hui, c'est la même chose : la désignation du président de cette institution citoyenne a été dénoncée par l'opposition, les églises catholique et protestante ainsi que par la société civile. Aussi, quelques membres de partis politiques de l'opposition ont été débauchés pour intégrer l'actuelle CENI. Le PPRD, parti de l'opposition, a refusé de participer au processus électoral en cours pour protester contre la violation systématique et flagrante des lois et procédures y relatives. Conséquence : **frustration de l'opposition et de la population**. Enfin, à l'époque

du président Kabila, le processus d'enrôlement des électeurs était globalement crédible et accepté par toutes les parties prenantes. Ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. Le processus est entaché d'innombrables irrégularités dans le but de favoriser arithmétiquement le pouvoir. Selon plusieurs experts, ce processus est chaotique. **Conséquence : frustration de l'opposition et de la population. En définitive, il en résulte une crise de confiance aiguë** qui éloigne le pouvoir de la population sur ce processus. Celle-ci réalise que le pouvoir veut utiliser **la tricherie et la fraude massives** pour gagner les élections quoi qu'il en coûte. Elle comprend que ces dernières ne seront qu'une mascarade. Alors, elle réfléchit et s'organise pour qu'on ne lui vole pas sa victoire comme cela a été le cas en décembre 2018.

**Ce que je pense** est que la signature le 5 avril dernier de la charte de l'Union sacrée pour la république rappelle celle intervenue en juin 2018 créant le Front Commun pour le Congo (FCC). Initiative du Président de la république de l'époque, le FCC était une plate-forme électorale avec pour mission principale de faire élire de ses rangs un Président de la république et d'obtenir une majorité parlementaire. Le FCC était constitué non seulement des partis de la majorité présidentielle, mais aussi de l'opposition républicaine et radicale. Il y avait même des membres de l'UDPS qui s'y retrouvaient. A sa création, compte tenu de son hétérogénéité idéologique, j'avais prédit son inefficacité. Selon moi, le FCC n'avait ni âme ni esprit et, de ce point de vue, ne pouvait nullement atteindre ses objectifs. Beaucoup ne m'ont pas cru et m'ont traité de politiquement inexpérimenté. Par la suite, les moyens financiers et logistiques conséquents ont été donnés au FCC pour qu'il réussisse sa mission. Les services publics ont été mis à contribution. La CENI et la Cour constitutionnelle ont



été instruites à cet effet. Des actions d'intelligence ont été menées pour notamment exclure du processus électoral tous les candidats de l'opposition pouvant battre l'homme du FCC. Ce dernier était plus que sûr d'être proclamé Président de la république. En définitive, le FCC avait tout ce qu'il lui fallait, sauf la majorité de la population qui devait voter. La conséquence était sans appel. Le candidat du FCC a échoué lamentablement. C'est l'un de deux principaux candidats de l'opposition qui a été proclamé Président de la république. En outre, des dizaines des candidats députés nationaux et provinciaux du FCC, non élus, ont été proclamés vainqueurs. De ce fait, ce regroupement a obtenu la majorité parlementaire qui était en contradiction avec l'échec patent de son candidat président. Une majorité par essence fragile qui a fini par s'effondrer, deux ans après, comme un château de cartes au profit du pouvoir actuel. Le premier ministre, le président de l'assemblée nationale et le président du sénat issus du FCC ont été déçus et remplacés par des candidats de l'Union sacrée, la nouvelle majorité présidentielle.

**Ce que je pense** est que, toutes choses restant égales par ailleurs, l'histoire risque **cruellement** de se répéter. Le tableau socio-économique et politique pré-électoral de 2023 ne semble pas être éloigné de celui de 2018. Bien plus, les indicateurs socio-économiques se sont davantage détériorés. En effet, le taux d'inflation est plus élevé qu'auparavant. Le taux de dépréciation monétaire est plus accéléré qu'en 2018. Dans une économie fortement dollarisée comme celle de la RDC, une telle érosion monétaire amenuise le pouvoir d'achat de la majeure partie de population dont le maigre portefeuille en liquidité monétaire est tenu en monnaie nationale. A ce sujet, on a vu la population, lors de la sortie officielle de la plateforme Union sacrée le 29 avril dernier, réclamer

la stabilité du taux de change. En outre, il est enregistré de retards de paiement des salaires de fonctionnaires de l'Etat, des allocations financières aux provinces, de rétrocessions de régies financières qui mobilisent les recettes publiques ; ce qui est à la base de remous sociaux et de grèves dans plusieurs secteurs de l'administration publique. Du point de vue sécuritaire, la situation est plus sombre qu'elle ne l'était en 2018. Alors que le régime politique précédent avait réussi à défaire les rebelles du M23 en novembre 2013 et à les retourner au Rwanda d'où ils étaient venus, le gouvernement actuel n'arrive pas à contenir l'expansion territoriale de cette rébellion qui a déjà causé beaucoup de morts et de dégâts socio-économiques énormes dans le Nord-Kivu. Du point de vue politique, le tableau semble être la photocopie plus ou moins conforme de celui de 2018. Car, pour l'essentiel, ce sont les mêmes acteurs et stratégies politiques du FCC qui se retrouvent dans l'Union sacrée. Les mêmes qui n'ont pas pu se faire élire députés nationaux ou provinciaux. Les mêmes qui parfois avaient honte et peur de citer le nom de leur candidat président pendant la campagne électorale. Les mêmes qui ont échoué de le faire élire. Alors, comment se feront-ils, cette fois-ci, élire députés avec une situation socio-économique et politique plus dégradée ? Comment feront-ils élire leur candidat président avec ce niveau élevé de frustration de la population et de crise de confiance sans précédent entre le pouvoir et le peuple ? En réalité, il ne reste qu'à l'opposition de bien se préparer pour battre l'Union sacrée au pouvoir à tous les niveaux des élections. L'environnement socio-politique contre le pouvoir s'y prête mieux. Comme en 2018, la CENI pourrait, face à l'échec cuisant des candidats de l'Union sacrée, se retrouver dans une situation complexe et inextricable qui ne lui permettra pas de trafiquer les résultats du vote. *Wait and see*.

Paris, 25 avril 2023<sup>1</sup>.

1. Ce texte a été rédigé le 25 avril 2023. Une version modifiée a été soumise en date du 30 avril 2023.



# Résumé exécutif

## Situation économique

- **Au niveau international**, les perspectives économiques mondiales du fonds monétaire international indiquent un ralentissement prévu de la croissance de l'activité économique mondiale à 2,8% en 2023, soit son troisième niveau le plus bas en près de 30 ans, derrière les récessions mondiales de 2009 et 2020. Cette décélération est en partie due aux durcissements des politiques macro-économiques. Face à cet état de choses, la mise en place de réformes structurelles est impérative pour améliorer la productivité, atténuer les contraintes pesant sur l'offre globale et, par conséquent, soutenir la croissance économique.
- En ce qui concerne l'inflation, les prévisions de l'OCDE indiquent qu'elle devrait se modérer pour atteindre 6,6% en 2023, mais demeurera encore supérieure aux niveaux d'avant la pandémie. Par conséquent, la politique monétaire devrait continuer à viser la stabilité des prix, tandis que la politique budgétaire devrait chercher à atténuer les pressions sur le coût de la vie.
- Au cours du mois d'avril 2023, les marchés boursiers ont affiché des tendances haussières. Ces gains sur les marchés boursiers s'expliquent par la dépréciation du dollar américain, ce qui a stimulé la demande d'actifs boursiers.
- Sur le marché des changes international, le dollar américain a continué de se déprécier par rapport à l'euro et à la livre sterling au cours du mois d'avril 2023, en raison du déficit de la balance courante des États-Unis et de l'adoption d'une politique monétaire agressive par la BCE pour contenir l'inflation. En Asie, le yen japonais et le yuan chinois se sont aussi dépréciés par rapport au dollar américain.
- En ce qui concerne le commerce international, les perspectives de la CNUCED indiquent que la croissance du commerce mondial devrait rester modérée en 2023, avec une possible reprise au second semestre. Cependant, la résurgence de la pandémie et les tensions commerciales entre les grandes puissances économiques pourraient compromettre cette reprise. Il est donc crucial que les nations continuent de coopérer pour garantir la stabilité et la croissance économique mondiale.
- Pour ce qui a trait aux matières premières, les prix du cuivre ont enregistré une tendance à la baisse au cours du mois d'avril 2023, pour se stabiliser autour d'une moyenne de 3 896 dollars la tonne métrique, en raison des inquiétudes liées au ralentissement économique mondial. En revanche, les prix de l'or ont poursuivi leur ascension, en réaction à l'affaiblissement du dollar américain. Sur le marché du pétrole brut, les prix ont légèrement augmenté, en raison de l'assouplissement des mesures sanitaires en Chine.
- **Au niveau national**, le cadre macroéconomique s'est détérioré. En effet, la monnaie nationale s'est dépréciée de 9,52% sur le marché interbancaire et de 0,73% sur le marché parallèle. Au cours du même mois, l'économie nationale a enregistré des variations positives des taux d'inflation comparativement au mois précédent. L'inflation hebdomadaire a augmenté de 57,02% en s'établissant à 0,38% à la quatrième semaine d'avril 2023 contre 0,24% un mois plus tôt. De même, l'inflation cumulée a progressé de 18,70% en se situant à 6,78% à la quatrième semaine d'avril 2023 contre 5,71% le mois précédent. Toutefois, l'inflation en glissement annuel et l'inflation annualisée ont respectivement reculé de 0,2% et 10,7% entre mars et avril 2023.
- Du côté des finances publiques, le Trésor public a enregistré, à la quatrième semaine du mois d'avril 2023, un excédent de 227 086,00 millions de CDF. Cet excédent résulte d'un niveau de dépenses de 1 210 097,00 millions de CDF contre de recettes de 1 437 183,00 millions de CDF. Cet excédent s'explique d'un côté par le fait qu'il s'agissait d'une échéance fiscale mais aussi par le blocage observé en matière de paiement de salaires des fonctionnaires de l'Etat.
- Enfin, l'actualité économique du mois d'avril 2023 a été marquée par plusieurs faits notables. Plus explicitement, ces faits sont présentés comme ci-dessous : (i) la hausse des prix des produits de grande consommation sur les différents marchés de Kinshasa ; (ii) l'annonce du Conseil de ministres sur le report du versement de 123 millions USD destinés à la paie des agents publics ; (iii) la



Prorogation de la suspension de la perception de la TVA par le gouvernement jusqu'au 31 décembre 2023; et (iv) l'annonce du gouvernement congolais sur l'émission des obligations de 280 millions d'USD.

### Situation politique

L'environnement politique a été caractérisée par des grandes manœuvres dans les différents états-majors des partis et regroupements politiques à huit mois des élections programmées en décembre 2023. En effet, si du côté de la majorité au pouvoir, c'est la signature de la charte de l'Union Sacrée de la Nation ainsi que sa sortie officielle à Kinshasa, pour une mobilisation dans le sens de la conservation du pouvoir, du côté de l'opposition, quatre leaders se réunissaient à Lubumbashi pour peaufiner également leurs stratégies pour contrecarrer ce qu'ils qualifient de planification de la fraude électorale. Bien plus, l'annonce de la fin de l'opération d'identification et d'enrôlement des électeurs, a donné l'occasion à la CENI de faire le point sur les chiffres atteints et la suite des opérations programmées pour l'organisation effective des scrutins suivant le calendrier indiqué.

Au courant de ce mois d'avril, des propos de Paul Kagame ont fait polémique et conduit à des durs échanges entre les autorités rwandaises et congolaises par déclarations interposées. En effet, en marge de son déplacement au Bénin, le président rwandais Paul Kagame a soutenu que la crise sécuritaire actuelle dans l'est de la RDC tire son origine de l'établissement des frontières à l'époque coloniale, qui a voulu que le Congo actuel avait reçu une partie du Rwanda. Ces propos qualifiés d'irresponsables, ont été unanimement condamnés par les Congolais tant de la majorité que de l'opposition.

Enfin, alors que la partie congolaise attend voir la force de l'East African Community, traquer les éléments du M23 et faciliter l'occupation des localités libérées par les Forces Armées de la RDC, grande est la surprise de noter l'inaction de cette force qui semble donner l'impression d'être du côté des agresseurs. C'est à la suite de ce qui précède que des voix se lèvent de plus en plus pour une clarification de ladite mission.

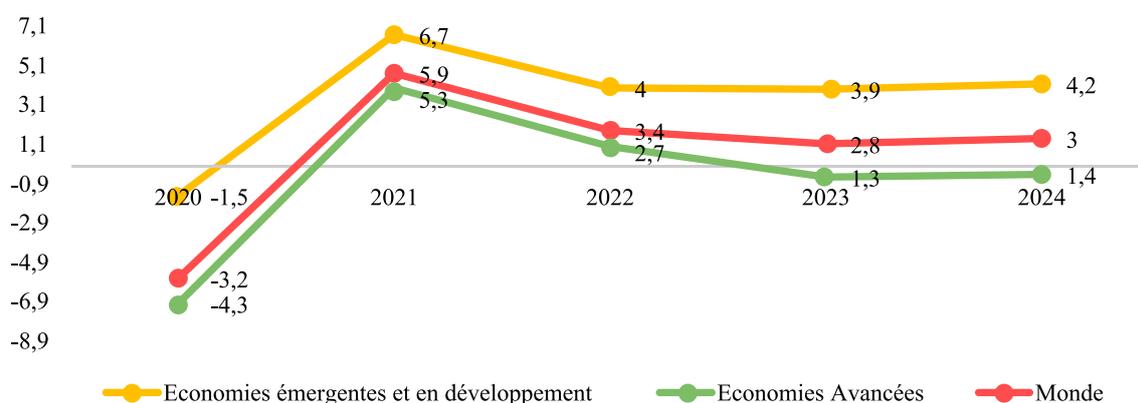
# 1. Contexte international

## I.1. Croissance économique

Selon les projections économiques mondiales de la Banque mondiale, la croissance économique mondiale connaîtra une baisse significative en 2023, atteignant seulement 1,7 %. Ce chiffre marque le troisième niveau le plus bas en près de trente ans, dépassé uniquement par les récessions mondiales de 2009 et 2020. Ce ralentissement est en grande partie attribuable aux politiques macroéconomiques restrictives mises en place pour contrôler l'inflation élevée.

Dans ce contexte économique fragile, tout événement défavorable supplémentaire, tel qu'une inflation plus élevée que prévu ou une augmentation soudaine des taux d'intérêt pour la contenir, pourrait accentuer les risques de détérioration des perspectives économiques tout au long de l'année 2023 (voir Figure 1).

Figure 1 » PROJECTIONS DE LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE DANS LE MONDE



Source : Fonds monétaire international.

La figure 1 met en évidence que la croissance des économies avancées devrait diminuer à 1,3 % en 2023 venant de 2,7% l'année précédente, tandis que celle des économies émergentes et en développement devraient fléchir à 3,9 % en 2023, du fait du risque que représente le resserrement des conditions financières combinée à une inflation élevée, des dévaluations monétaires, du déroulement de la guerre en Ukraine, mais aussi des perspectives de croissance en Chine.

Face à cette décélération généralisée de l'activité économique, la relance de l'économie mondiale dépendra d'une coordination efficace des politiques monétaires et budgétaires, du maintien de l'ancrage des anticipations d'inflation et de la préservation de la résilience des systèmes financiers. Cependant,

la mise en œuvre de réformes globales en matière d'investissement contribuera également à stimuler une croissance économique forte et durable à l'échelle mondiale.

S'agissant spécifiquement de l'Afrique, les dernières perspectives de la Banque mondiale, exposées dans le 27<sup>ème</sup> volume du rapport "Africa's Pulse", mettent en évidence une poursuite du ralentissement de l'activité économique en Afrique subsaharienne, avec une prévision de croissance de 3,1 % en 2023. Cette estimation représente une révision à la baisse de 0,4 point de pourcentage par rapport aux projections antérieures d'"Africa's Pulse" en octobre 2022. Parmi les déterminants de la fragilité économique observée dans la région, on peut notamment souligner la persistance

de l'atonie de l'économie mondiale, la persistance des taux d'inflation élevés malgré leur tendance à la baisse, ainsi que des conditions financières difficiles tant au niveau mondial que national, dans un contexte marqué par un niveau élevé d'endettement.

La croissance devrait atteindre 3,7 % en 2024 et 3,9 % en 2025, ce qui suggère que le ralentissement de la croissance devrait toucher son niveau plancher cette année. Ce regain de croissance sera alimenté par un rebond de l'économie mondiale en fin d'année, l'assouplissement des mesures d'austérité et une politique monétaire plus accommodante, favorisés par une baisse de l'inflation. Ces facteurs clés contribueront à la stimulation de la croissance dans la perspective à moyen terme.

Dans certaines régions, telles que l'Afrique du Sud, on s'attend à une nouvelle détérioration de l'activité économique en 2023, avec une croissance annuelle limitée à 0,5 %, en raison de l'aggravation de la crise énergétique. Quant au Nigeria, la reprise de la croissance en 2023 (2,8 %) demeure fragile en raison d'une production pétrolière encore modérée. La croissance du produit intérieur brut (PIB) réel dans la sous-région de l'Afrique de l'Ouest et du Centre devrait diminuer pour atteindre 3,4 % en 2023, contre 3,7 % en 2022, tandis que celle de l'Afrique de l'Est et australe connaîtrait un recul à 3,0 % en 2023, par rapport à 3,5 % en 2022.

Les risques de surendettement subsistent à un niveau élevé, touchant 22 pays de la région. Cette situation découle principalement de conditions financières mondiales défavorables, ayant entraîné

une augmentation des coûts d'emprunt et du service de la dette en Afrique. De plus, un détournement des ressources destinées aux investissements essentiels de développement essentiels a eu un impact sur la stabilité macrobudgétaire.

L'inflation demeure élevée tandis que la croissance des investissements demeure faible dans la région africaine. Le taux d'inflation devrait atteindre 7,5 % en 2023, tandis que la croissance des investissements en Afrique subsaharienne est passée de 6,8 % au cours de la période 2010-2013 à 1,6 % en 2021. La République démocratique du Congo (RDC) fait partie des pays africains les plus résilients face aux crises actuelles, affichant un taux de croissance de 8,6 % en 2022. Son activité économique repose principalement sur le secteur minier, qui connaît une reprise de la demande mondiale.

Face à cette situation incertaine, les décideurs politiques africains doivent s'appuyer sur leur marge de manœuvre propre afin de rétablir la stabilité macroéconomique. Il est impératif d'approfondir les réformes structurelles visant à favoriser une croissance inclusive et de mettre en œuvre des politiques qui saisissent les opportunités offertes par la transition vers une économie sobre en carbone. Cette approche stratégique permettra de faire face aux défis économiques actuels et de construire un avenir durable pour la région africaine.

## Encadré 1. Réformes du FMI<sup>2</sup>: Les ministres africains appellent à « un FMI adapté au XXIème siècle »

Les ministres africains des Finances, de la Planification et du Développement économique ont exprimé la nécessité de procéder à des réformes significatives visant à renforcer le fonctionnement du Fonds monétaire international (FMI), ses instruments de prêt et sa structure de gouvernance. Ces réformes sont essentielles pour permettre au FMI de faire face de manière plus efficace aux chocs exogènes mondiaux, tels que la pandémie de Covid-19, la guerre en Ukraine et la crise climatique en cours.

L'appel en faveur de ces réformes a été lancé lors d'une réunion du Groupe de travail africain de haut niveau sur l'architecture financière mondiale, tenue en marge des réunions de printemps 2023 organisées par le Groupe de la Banque mondiale (GBM) et le Fonds monétaire international (FMI) à Washington D.C.

Le Groupe de travail de haut niveau, coordonné par la Commission économique pour l'Afrique (CEA), réunit les ministres africains des Finances, de la Planification et du Développement économique, ainsi que des représentants de l'Union africaine, de la Banque africaine de développement, d'Afreximbank et de la Banque mondiale. Les directeurs exécutifs et le personnel du FMI participent également à ces discussions. Ce Groupe de travail joue un rôle crucial en tant que forum pour formuler des propositions de réforme de l'architecture financière mondiale et renforcer la voix de l'Afrique sur la scène internationale.

Dans ce contexte, Mme Hanan Morsy, Secrétaire exécutive adjointe et Économiste en chef de la CEA, a souligné la nécessité de présenter des demandes concrètes et réalisables, qui pourraient être mises en œuvre rapidement, tout en abordant les déséquilibres structurels qui nécessitent une approche de réforme à plus long terme. Cette approche permettrait de faire face aux défis actuels tout en jetant les bases d'une architecture financière mondiale plus équitable et résiliente.

Il est essentiel que ces réformes du FMI tiennent compte des spécificités et des besoins de l'Afrique, afin de garantir une représentation adéquate et une prise de décision équilibrée au sein de l'institution. Cela inclut la révision des critères de prêt et des conditionnalités attachées à l'aide financière, ainsi que la promotion d'une plus grande transparence et d'une meilleure coordination entre les différentes institutions financières internationales.

Plus spécifiquement, l'appel lancé au FMI par les ministres africains touchent les aspects ci-dessous :

### 1. Assurer la disponibilité des prêts

Les ministres ont exprimé de vives inquiétudes quant à l'insuffisance des ressources du Fonds fiduciaire pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (PRGT) du FMI, qui octroie des prêts concessionnels aux Pays à faible revenu. Ils ont appelé à une action immédiate pour accroître les engagements de financement en faveur du PRGT, afin d'assurer sa durabilité à long terme. De plus, des appels ont été lancés pour mettre fin au remboursement des frais administratifs du PRGT et pour procéder à une vente partielle des réserves d'or du FMI à moyen terme, afin d'augmenter la disponibilité des financements.

Les ministres ont souligné la nécessité de revoir les limites d'accès aux ressources au fur et à mesure de leur disponibilité. Plus précisément, ils ont demandé une augmentation de la limite d'accès annuelle du PRGT à 200 % du quota et de la limite d'accès cumulé à 600 % du quota, conformément aux récentes augmentations convenues pour les limites d'accès au Compte des ressources générales (GRA).

Le Groupe a également noté l'utilisation importante des facilités de prêt d'urgence du FMI, telles que la Facilité de crédit rapide (RCF) et l'Instrument de financement rapide (RFI), par les pays faisant face à la pandémie de Covid-19. Le doublement temporaire des limites d'accès annuelles à ces facilités, entre avril 2020 et décembre 2021, a permis de libérer des liquidités considérables. Dans le contexte des multiples crises actuelles, les ministres ont exhorté le FMI à augmenter les limites d'accès annuelles du RCF et du RFI de 50 % à 100 % de la quote-part, tout en maintenant des limites d'accès cumulé plus élevées, soit à 150 % de la quote-part, au moins jusqu'à la fin de 2024.

2. Réformes du FMI : Les ministres africains appellent à « un FMI adapté au XXIème siècle » (afrimag.net).



Ces mesures permettraient de répondre plus efficacement aux besoins immédiats des pays touchés par les crises et de renforcer la capacité du FMI à fournir un soutien financier adéquat. Il est impératif de garantir que les ressources du PRGT soient suffisantes et durables, afin de favoriser le développement économique des Pays à faible revenu et de réduire la pauvreté de manière efficace. Parallèlement, l'ajustement des limites d'accès aux facilités de prêt d'urgence reflète la nécessité d'adapter les outils du FMI aux circonstances exceptionnelles actuelles et d'assurer une réponse adéquate aux besoins de liquidités des pays confrontés à des crises multiples.

## 2. Améliorer les conditions de prêt

Les pays font face à d'importants besoins d'investissement à long terme pour atteindre les Objectifs de développement durable (ODD) et lutter contre le changement climatique, ce qui nécessite des prêts à faible taux d'intérêt et à longue échéance. Dans cette optique, le Groupe a reconnu l'importance du Fonds fiduciaire pour la résilience et la durabilité du FMI, en tant que mécanisme de financement à plus long terme. Toutefois, les augmentations des taux d'intérêt mondiaux ont entraîné une hausse du taux d'intérêt des DTS, ce qui se traduit par des frais d'intérêt plus élevés sur les prêts du FMI accessibles via le RST. Le Groupe a donc demandé le plafonnement du taux d'intérêt des DTS dans le cadre du RST, en particulier pour les pays à faible revenu, ainsi que la mobilisation de ressources supplémentaires pour le RST.

Par ailleurs, le Groupe a exprimé ses préoccupations concernant les surtaxes du FMI, qui correspondent à des paiements d'intérêts supplémentaires dus sur d'importants prêts GRA en cours. De nombreux pays africains sont confrontés à ces surtaxes alors qu'ils font face à des conditions économiques difficiles dans un contexte de chocs mondiaux. Par conséquent, les ministres ont demandé la suspension ou la suppression des surtaxes pendant une période de deux à trois ans.

Ces mesures visent à faciliter l'accès des pays aux financements nécessaires pour promouvoir leur résilience économique, réaliser les ODD et faire face aux défis climatiques.

## 3. Remédier aux déséquilibres systémiques

Les ministres ont souligné l'importance de remédier aux déséquilibres des quotas au sein du FMI. Ils ont observé que la formule actuelle des quotas-parts entraîne une sous-attribution aux pays à revenu faible et intermédiaire, ce qui réduit leur représentation dans les processus décisionnels et affaiblit l'efficacité du système de Droits de Tirage Spéciaux (DTS). Par exemple, malgré une population de plus de 1,4 milliard d'habitants, l'Afrique dispose d'un quota inférieur à celui de l'Allemagne, qui compte seulement 83 millions d'habitants. Les ministres ont donc appelé à une réforme de la formule des quotas, notamment en réduisant l'importance accordée aux catégories actuelles "ouverture" et "réserves", et en introduisant une nouvelle catégorie reflétant "l'exposition" ou la "vulnérabilité". La révision des quotas prévue par le FMI en 2023 offre une opportunité de remédier à ces déséquilibres.

De plus, les ministres ont exhorté le FMI à étendre son travail de plaidoyer et de politique sur les déséquilibres mondiaux. Cela comprend la promotion d'ajustements politiques dans les pays ayant un excédent de compte courant, ainsi que le renforcement des directives de Gestion des flux de capitaux/mesures macroprudentielles (CFM/MPM) pour les pays en déficit. Une analyse plus approfondie serait également utile pour évaluer l'applicabilité potentielle de mesures telles qu'une redevance d'accès au marché, une taxe Tobin ou d'autres mesures correctives fiscales visant à limiter les échanges transfrontaliers improductifs.

## 4. Appel à l'action

Les ministres ont souligné qu'il est important que 2023 soit une année d'action tout en mettant en avant les nombreuses bonnes idées qui existent mais qui doivent être mises en œuvre. Ils ont mentionné les événements à venir, notamment le Sommet pour un nouveau pacte financier mondial en juin, le Sommet sur l'action climatique, le Sommet sur l'ambition climatique et le Sommet sur les ODD en septembre, comme des opportunités cruciales pour parvenir collectivement au changement et construire un avenir durable et prospère pour l'Afrique et le monde.

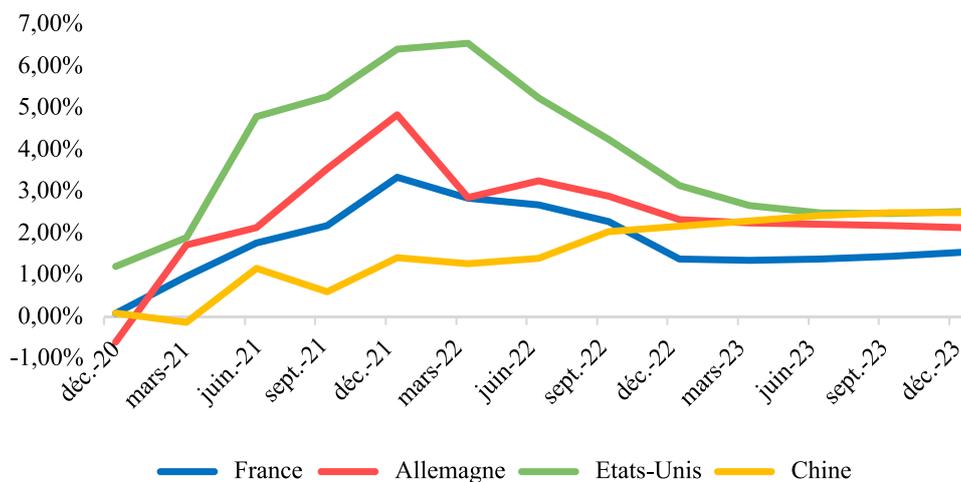
En conclusion, les appels des ministres africains des Finances, de la Planification et du Développement économique pour des réformes du FMI reflètent la nécessité d'adapter l'architecture financière mondiale aux réalités actuelles. Ces réformes permettraient au FMI de mieux répondre aux défis mondiaux et de contribuer de manière plus significative au développement économique et social de l'Afrique.

## I.2. Inflation

Après avoir atteint des sommets en 2022, on prévoit que l'inflation connaîtra une dynamique à la baisse, atteignant 6,6 % en 2023, puis 4,3 % en 2024, des niveaux encore bien supérieurs à ceux d'avant la pandémie. Cette anticipation de désinflation peut s'expliquer par une diminution prévue de la demande de produits manufacturés et par les efforts déployés pour améliorer les chaînes d'approvisionnement mondiales.

Dans ce contexte, il est impératif de souligner l'importance de la mise en œuvre de réformes structurelles qui contribueront grandement à lutter contre l'inflation en améliorant la productivité et en atténuant les contraintes d'offre. Ainsi, les effets néfastes de l'inflation pourront être atténués, réduisant ainsi les inégalités économiques et sociales. En somme, une approche globale et cohérente est cruciale pour maintenir la stabilité économique et assurer la prospérité à long terme.

Figure 2 » PRÉVISIONS DU TAUX D'INFLATION DANS QUELQUES PAYS AVANCÉS



Source : OCDE.

En ce qui concerne les tendances à la hausse observées entre 2021 et 2022, la Figure 2 indique que ces pressions sur les prix devraient s'atténuer à partir de 2023, bien qu'elles restent nettement supérieures aux objectifs fixés par les banques centrales. Ceteris paribus, les politiques de relèvement des taux continueront d'entraîner une augmentation du coût de l'emprunt pour les entreprises et d'épuiser les ressources

financières des ménages. Dans cette perspective, il est donc nécessaire que la politique monétaire continue de viser la stabilité générale des prix, tandis que la politique budgétaire devrait s'efforcer d'atténuer les pressions sur le coût de la vie auxquelles les populations les plus vulnérables sont confrontées en raison de la détérioration du pouvoir d'achat

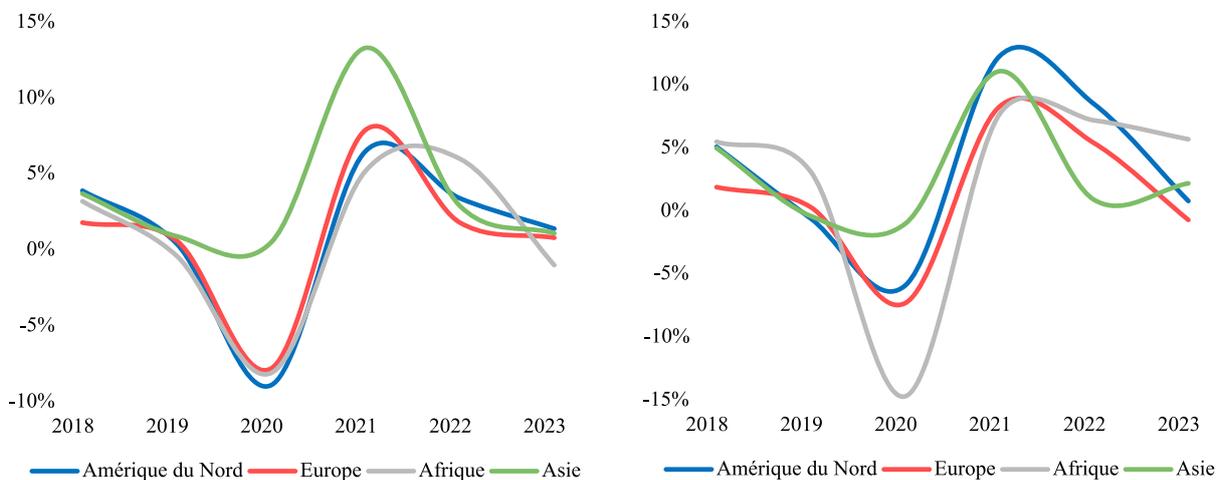


### I.3. Commerce international

Les perspectives du commerce international pour 2023 sont marquées par une grande incertitude, engendrée par divers facteurs tels que les tensions géopolitiques persistantes, les préoccupations liées à l'inflation, les prix élevés des matières premières telles

que l'énergie, les denrées alimentaires et les métaux, ainsi que les risques combinés de taux d'intérêt élevés et d'endettement public. Selon les évaluations de la Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement (CNUCED), la croissance du commerce mondial devrait demeurer modérée en 2023, avec une possibilité de reprise au second semestre.

Figure 3 » CROISSANCE TRIMESTRIELLE DES ÉCHANGES COMMERCIAUX



Source : OMC.



L'analyse de la Figure 8 révèle que la demande d'importations devrait faiblir en raison du ralentissement des grandes économies. En Europe, l'augmentation des prix de l'énergie résultant du conflit russo-ukrainien entraînera une contraction des dépenses des ménages et une augmentation des coûts dans le secteur manufacturier. En Amérique du Nord, le resserrement de la politique monétaire aura un impact sur les dépenses sensibles aux taux d'intérêt dans les domaines du logement, de l'automobile et de l'investissement en capital fixe. En Asie, la résurgence de la Covid-19 entraînera une diminution de la demande en minerais stratégiques, étant donné

que cette industrie occupe une place prépondérante à l'échelle mondiale. Enfin, l'augmentation des factures d'importation des produits alimentaires en Afrique et en Amérique latine pourrait entraîner une insécurité alimentaire et un surendettement dans ces économies en développement. Si ces facteurs inhibiteurs se renforcent tout au long de l'année 2023, les prévisions pessimistes de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) pourraient être révisées à la hausse mi-parcours, en raison de l'incertitude entourant l'évolution de la politique monétaire dans les économies avancées, ainsi que de la nature imprévisible des actions de la Russie dans le conflit avec l'Ukraine.



#### I.4. Marché financier

Au mois d'avril, les marchés financiers ont connu une trajectoire ascendante remarquable, affichant une dynamique haussière généralisée. Sur Wall Street, les principaux indices boursiers, à savoir le Dow Jones, le S&P 500 et le Nasdaq, ont atteint respectivement des niveaux records de 34 098 points, 4 169 points et 12 142 points à la clôture d'avril 2023. Une tendance similaire s'est manifestée sur les places boursières européennes.

Sur le marché boursier parisien, le CAC-40 a enregistré une progression de 1%, passant de 7 322 points en mars 2023 à 7 491 points à la fin d'avril 2023. En Allemagne, l'appréciation de l'indice DAX-40 a été encore plus marquée, atteignant 15 628 points à la fin d'avril 2023. La Bourse de Tokyo a également suivi cette tendance haussière, passant de 28 041 points en mars 2023 à 28 856 points à la fin d'avril 2023.



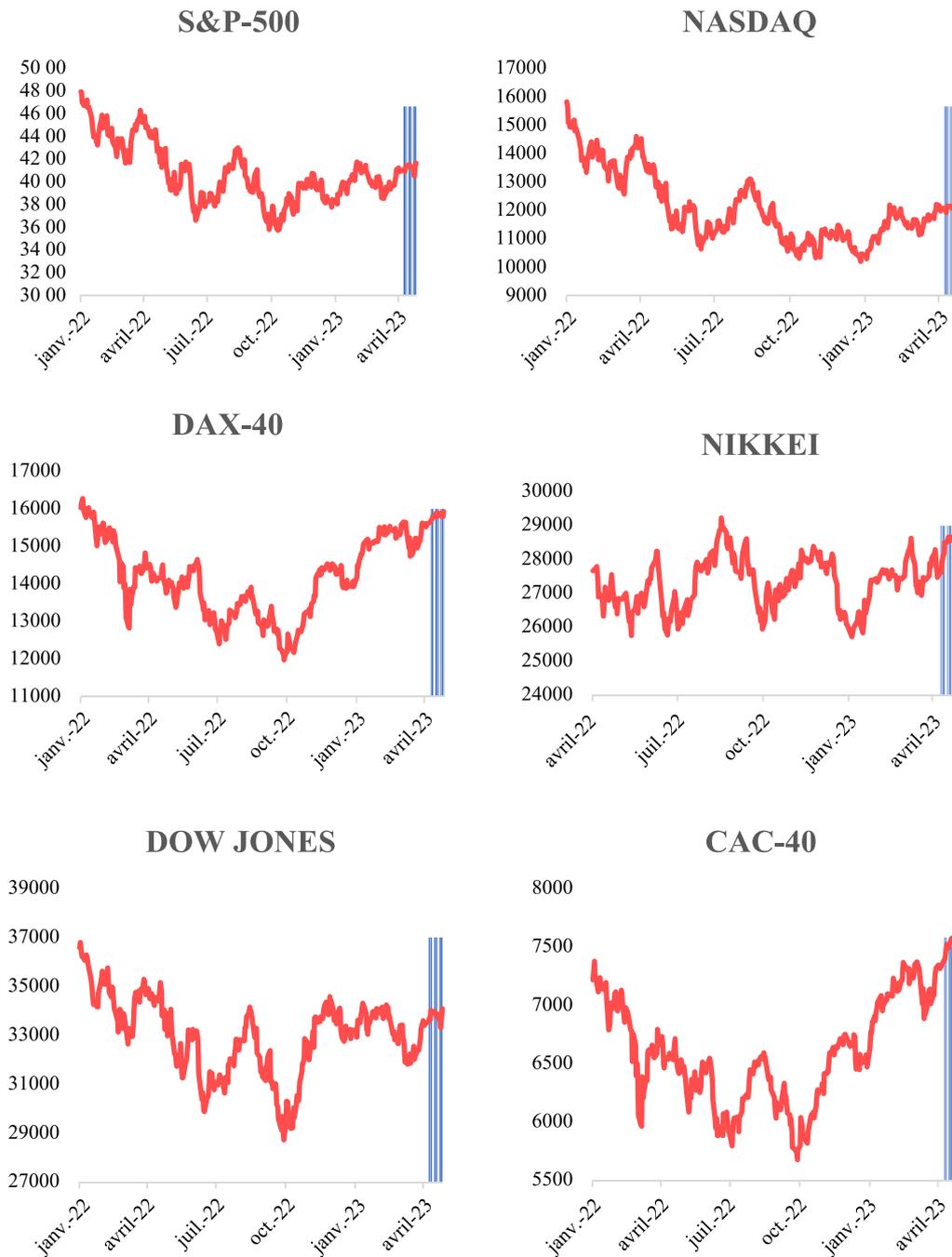
Ces gains observés sur les indices boursiers sont attribuables aux pressions baissières exercées sur le dollar américain. La dépréciation de la devise américaine pousse les investisseurs privés à rechercher des actifs refuge afin de préserver la valeur de leur capital face à la dépréciation monétaire. Parmi ces alternatives, les actifs boursiers occupent une place de choix. Ainsi, la demande sur les marchés financiers a augmenté en raison des spéculations des opérateurs visant à protéger leur pouvoir d'achat.

Cependant, dans un contexte de stabilité des autres variables, tant que le dollar continue de se déprécier, il est raisonnable de prévoir des performances considérables sur les marchés boursiers. Les investisseurs vont vraisemblablement continuer à rechercher des opportunités de placement alternatives pour préserver la valeur de leur capital face à la dépréciation monétaire.





**Figure 4 » EVOLUTIONS JOURNALIÈRES DES PRINCIPAUX INDICES BOURSIERS**



Source : Macrotrends.

### I.5. Marché des changes

Suite à l'essor remarquable des indices boursiers majeurs, le billet vert, à savoir le dollar américain, s'est retrouvé confronté à une dévalorisation substantielle vis-à-vis de l'euro et de la livre sterling durant le mois d'avril 2023. À la clôture mensuelle, l'euro a connu une appréciation marquée, s'établissant à 1,1127 USD/EUR, tandis que la livre sterling a grimpé à près de 1,2569 USD/GBP. Effectivement, cet effritement du dollar peut être attribué à au moins deux facteurs exogènes majeurs : (i) le déficit de la balance courante américaine, qui traduit la dégradation de la santé économique des États-Unis ; et (ii) l'attitude belligérante de la Banque Centrale Européenne vis-à-vis des rendements obligataires, adoptée dans le but de maîtriser l'inflation.

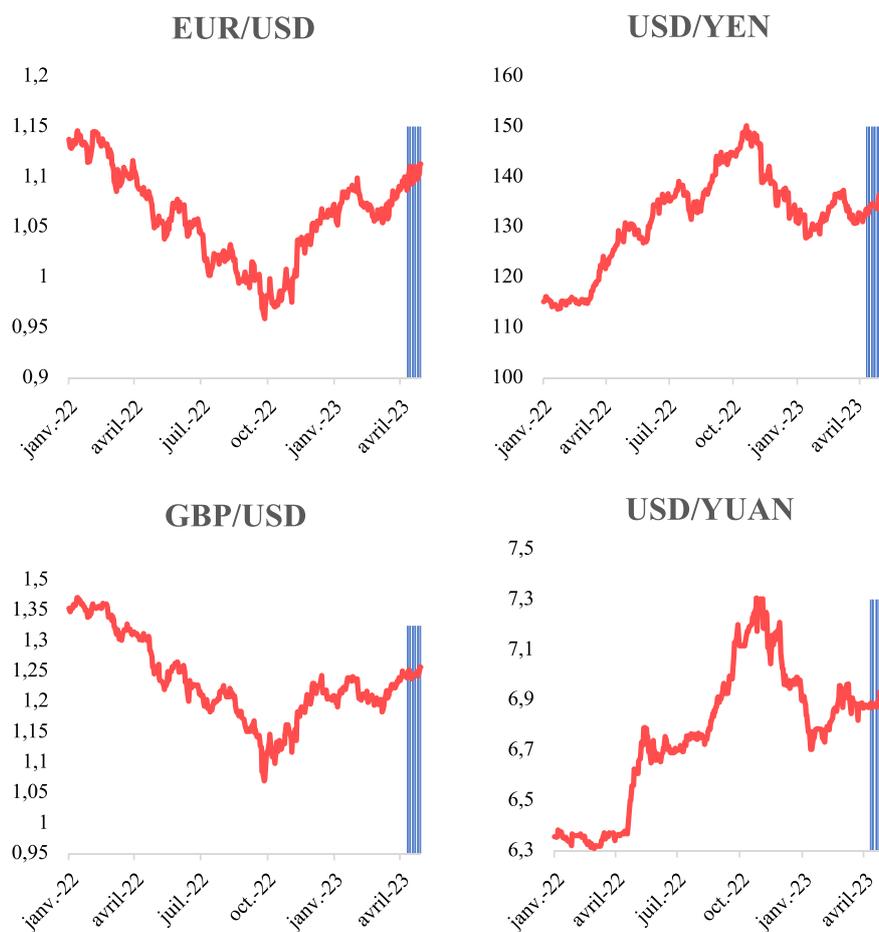
Quant à la trajectoire tracée par le yen japonais, la tendance haussière observée au cours de cette période reflète sa propre dépréciation face au dollar américain. En Chine, plus précisément à Pékin, la devise chinoise a connu une détérioration par rapport au billet vert. Cette diminution du yuan chinois pourrait être amplifiée par la menace de récession pesant sur l'économie mondiale.

Il convient également de souligner que la nature de la politique monétaire mise en œuvre par la Réserve fédérale (Fed) a exercé un impact significatif sur la valeur du dollar américain, tout en ayant des répercussions sur les économies des pays émergents. Les nations qui sont fortement tributaires des exportations de matières premières ou de produits manufacturés vers les États-Unis pourraient se trouver particulièrement vulnérables face aux fluctuations du dollar.





Figure 5 » **ÉVOLUTIONS JOURNALIÈRES DES PRINCIPAUX COURS DE CHANGES**



Source : Macrotrends.

## I.6. Marché des produits stratégiques

### - Or

Au cours du mois d'avril, les cours de l'or ont continué leur tendance à la hausse, prolongeant ainsi la dynamique observée le mois précédent. À la clôture du mois, le prix de l'or a culminé à 1 990 USD l'once. Cette augmentation peut être principalement

attribuée à la dépréciation du dollar américain sur le marché des changes. En effet, la dévaluation du billet vert crée un attrait considérable pour l'or en tant que valeur refuge, étant donné que les investisseurs se tournent vers ce métal précieux pour se prémunir contre les fluctuations monétaires et les incertitudes économiques. Néanmoins, cette situation demeure sujette aux mesures de politique monétaire que la Réserve fédérale américaine (Fed) décidera de prendre.

Il est important de noter que les décisions de politique monétaire de la Fed ont un impact significatif sur les prix de l'or. Les mesures expansionnistes, telles que la baisse des taux d'intérêt, peuvent entraîner une augmentation de la valeur de l'or en réduisant le coût d'opportunité de sa détention par rapport à d'autres

actifs financiers. En revanche, une politique monétaire restrictive, caractérisée par une augmentation des taux d'intérêt, peut entraîner une baisse des prix de l'or en raison de la diminution de la demande pour les valeurs refuge.

**Figure 6 » EVOLUTION JOURNALIÈRE DES COURS DE L'OR (EN USD PAR ONCE)**



Source : Macrotrends.

### - Cuivre

Le marché du cuivre revêt une importance primordiale en tant qu'indicateur fiable de la santé de l'économie mondiale. Cette matière première joue un rôle clé dans de nombreux secteurs, tels que la construction, les transports et la fabrication de batteries électriques. Ainsi, après avoir enregistré une tendance haussière le mois précédent, les prix du cuivre ont connu une baisse au cours du mois d'avril 2023, se situant autour d'une moyenne de 3 896 USD par tonne métrique. Cette évolution peut être attribuée aux risques de récession qui continuent de peser sur l'économie mondiale, mais surtout à l'annonce de la société chinoise CATL (Contemporary Amperex Technology), leader mondial

dans la production de batteries électriques pour automobiles. En effet, CATL a révélé son intention de développer des batteries au sodium en remplacement du lithium, du cobalt et du cuivre. Selon cette entreprise chinoise, la batterie au sodium présente de nombreux avantages. Elle est moins inflammable que la batterie au lithium et le sodium est bien plus abondant que le lithium dans la croûte terrestre, avec un ratio de 500 pour 1. Cette innovation explique également pourquoi le coût des véhicules électriques pourrait diminuer.



Cependant, il est crucial de souligner que le cours du cuivre est également influencé par des facteurs géopolitiques tels que les conflits commerciaux et les changements de politique monétaire des banques

centrales. Par exemple, une augmentation des taux d'intérêt peut avoir un impact négatif sur la demande de cuivre dans les industries utilisatrices.

**Figure 7 » EVOLUTION JOURNALIÈRE DES COURS DU CUIVRE (EN MILLIERS D'USD PAR TONNE)**



Source : Macrotrends.

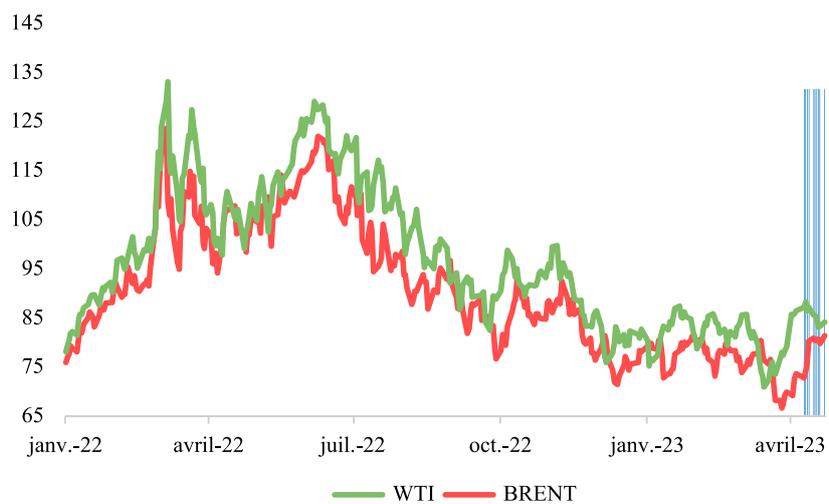
**- Pétrole**

Le mois d'avril 2023 a été marqué par une légère accélération des prix du pétrole brut, tant sur le marché américain (WTI) que sur le marché européen (Brent). À la clôture du mois, le Brent s'est établi à 81,47 USD le baril, tandis que le WTI a atteint 84,23 USD le baril. Cette hausse est attribuée aux perspectives d'une augmentation significative de la demande de pétrole en Chine, suite à l'assouplissement de sa politique de lutte contre la Covid-19. Toutefois, il convient d'attendre la prochaine réunion des pays membres de l'OPEP+ afin de clarifier la dynamique à long terme sur le marché, notamment en ce qui concerne la politique de limitation de l'offre de pétrole.

En effet, le marché pétrolier est soumis à des incertitudes liées à la situation géopolitique et économique mondiale, ainsi qu'à la politique de l'OPEP+ en matière de production pétrolière. Dans ce contexte, les décisions prises par l'OPEP+ concernant la production de pétrole, ainsi que les mesures de relance économique mises en œuvre par les gouvernements, pourraient avoir un impact significatif sur l'évolution future du marché pétrolier. Il est crucial de surveiller de près les développements dans ces domaines, car ils influenceront la demande et l'offre de pétrole, et par conséquent, les prix du marché.



**Figure 8 » EVOLUTION JOURNALIÈRE DES COURS DU PETROLE (EN USD PAR BARIL)**



Source : Macrotrends.



## 2. Contexte national

### II.1. Evolution de l'économie nationale

L'actualité économique du mois d'avril 2023 a été marquée par plusieurs faits notables. Il s'agit de : (i) la hausse des prix des produits de grande consommation sur les différents marchés de Kinshasa ; (ii) l'annonce du Conseil de ministres sur le report du versement de 123 millions USD destinés à la paie des agents publics ; (iii) la Prorogation de la suspension de la perception de la TVA par le gouvernement jusqu'au 31 décembre 2023 ; et (iv) l'annonce du gouvernement congolais sur l'émission des obligations de 280 millions d'USD.

Plus explicitement, ces faits sont présentés comme ci-dessous :

#### 1. Hausse des prix des produits de grande consommation sur les différents marchés de Kinshasa

D'après une enquête menée par l'ACP, les prix des produits de grande consommation ont augmenté sur les différents marchés de la ville de Kinshasa en République démocratique du Congo (RDC) pour la période allant du 7 mars au 7 avril 2023. Selon plusieurs opérateurs économiques interrogés, cette augmentation est liée à la dépréciation du franc congolais par rapport au dollar américain.

Cette hausse a un impact négatif sur le pouvoir d'achat des ménages, notamment sur le panier de la ménagère, où l'on peut constater une augmentation du prix des produits tels que le poisson chinchard, le sucre, l'huile végétale, les sardines, les céréales, etc.

Cependant, certains produits tels que les poissons salés et les cossettes de manioc ont connu une baisse de prix. Les prix d'autres produits de grande consommation tels que les tomates, le sel iodé, le savon, les ampoules, les couches pour bébé, les graines de maïs, les boîtes de conserve, le thé, les bougies, etc., sont restés stables.

Cette augmentation des prix des produits de grande consommation est préjudiciable pour la population de Kinshasa, en particulier pour les ménages les plus modestes, qui sont les plus touchés par cette situation. Ainsi, il est recommandé de mettre en place des politiques économiques visant à stabiliser les prix des produits de première nécessité, en particulier en renforçant la stabilité de la monnaie congolaise et en luttant contre les phénomènes spéculatifs sur les marchés de la ville de Kinshasa.

#### 2. Annonce du Conseil de ministres sur le report du versement de 123 millions USD destinés à la paie des agents publics

Le Gouvernement de la République démocratique du Congo a récemment annoncé le report de la paie de salaire des agents publics du mois de mars 2023 pour avril 2023. Selon le ministre des Finances, Nicolas Kazadi, ces arriérés de salaire représentent près de 250 milliards CDF (123 millions USD) et ont été causés par la faible mobilisation des recettes depuis janvier 2023.

Il est important de noter que les rémunérations représentent une part importante du budget de l'État congolais, avec des prévisions de crédits s'élevant à 7 253,90 milliards CDF (3,5 milliards USD) pour l'année 2023. Cela implique que le gouvernement doit déboursier une moyenne mensuelle de 639 milliards CDF (316 millions USD) afin de garantir le paiement des salaires de ses fonctionnaires et agents.

Cependant, cette situation soulève des questions quant à la viabilité financière du gouvernement et sa capacité à honorer ses obligations en matière de rémunération. Le report des paiements de salaires peut avoir des conséquences néfastes sur la stabilité sociale et économique du pays.

### 3. Prorogation de la suspension de la perception de la TVA par le gouvernement jusqu'au 31 décembre 2023

Le Chef de l'exécutif national, Jean-Michel Sama Lukonde, a récemment annoncé une prorogation de la suspension de la perception de la TVA jusqu'au 31 décembre 2023, dans un décret publié le 15 avril 2023. Cette décision intervient alors que le pays cherche à faire face à une inflation galopante et à une crise économique persistante, en particulier dans le contexte de la guerre à l'Est du pays. Bien que l'objectif principal de cette mesure soit de maîtriser les prix des produits et biens de première nécessité afin de protéger la population, elle pourrait avoir des conséquences économiques indésirables.

D'une part, cette suspension de la TVA pourrait entraîner une perte de recettes fiscales pour le gouvernement. Selon des estimations préalables, la TVA devait rapporter environ 12 % des recettes fiscales totales en 2023. Cette baisse des recettes pourrait, à son tour, compromettre la capacité du gouvernement à financer des projets et des politiques publiques prioritaires.

D'autre part, la prorogation de cette mesure pourrait également avoir un impact négatif sur les finances des entreprises, en particulier les petites et moyennes entreprises qui ne disposent pas de marges de manœuvre financières importantes. Bien que la mesure vise à maîtriser les prix, elle pourrait avoir pour effet indirect d'augmenter les coûts de production pour les entreprises qui ne pourront plus récupérer la TVA sur leurs achats, ce qui pourrait avoir un impact sur leur rentabilité et leur capacité à maintenir des emplois.

En conséquence, il serait important pour le gouvernement de mettre en place des mesures de compensation pour les entreprises touchées par la suspension de la TVA, afin de minimiser les pertes potentielles. De plus, il serait judicieux pour le

gouvernement d'explorer d'autres moyens de mobiliser des recettes fiscales, tels que la taxation des transactions financières ou la réduction des niches fiscales.

En fin de compte, la prorogation de la suspension de la TVA en RDC est une mesure complexe qui nécessite une approche équilibrée pour atteindre les objectifs de maîtrise des prix tout en minimisant les pertes pour les entreprises et les recettes fiscales du gouvernement. Le défi pour le gouvernement sera de trouver un équilibre entre ces différents objectifs, tout en prenant en compte les dynamiques économiques et les réalités politiques du pays.

### 4. Annonce du gouvernement congolais sur l'émission des titres de 280 millions d'USD

Le gouvernement de la République démocratique du Congo prévoit d'initier une stratégie de financement d'envergure au cours du deuxième trimestre 2023, en émettant des bons du Trésor indexés ainsi que des obligations du Trésor indexées, dans le but de lever un montant substantiel de 660 milliards de CDF, soit l'équivalent de 280 millions de dollars américains.

Cette décision émane d'une nécessité impérieuse de remédier à la faiblesse de la mobilisation des recettes par les régies financières de l'État congolais. Il convient de rappeler que cette démarche découle d'une initiative mise en place dès octobre 2019, visant à diversifier les sources de financement et à faire face aux dépenses publiques toujours considérables engagées par le Gouvernement.

Les émissions de ces instruments financiers seront réalisées en plusieurs étapes. En avril, une première tranche de 320 milliards de CDF (équivalent à 158,3 millions de dollars) a été émise, suivie d'une deuxième tranche en mai, s'élevant à 200 milliards de CDF (équivalent à 100 millions de dollars). Enfin, en juin, une dernière tranche de 140 milliards de CDF

(équivalent à 70 millions de dollars) sera mise en circulation, en se référant au taux de change parallèle observé au 24 avril 2023.

La situation financière actuelle de la République démocratique du Congo présente des déficits publics persistants et des difficultés de paiement des agents publics, en particulier les fonctionnaires. Selon les données de la Banque centrale du Congo, au 14 avril 2023, le solde des opérations financières de l'État affiche un déficit cumulé de 711,0 milliards de CDF (soit 351,8 millions de dollars). Cela résulte d'un niveau de recettes atteignant 3 794,0 milliards de CDF (soit 1,8 milliard de dollars), tandis que les dépenses s'élèvent à 4 505,1 milliards de CDF (soit 2,2 milliards de dollars). Dans ce contexte, il est essentiel que le gouvernement

mette en œuvre un plan d'urgence pour garantir le paiement des dépenses publiques, qui sont prévues pour atteindre un montant de trois milliards de dollars au cours de la période d'avril à juin 2023.

Pour assurer une meilleure gouvernance des finances publiques, il est primordial que la République démocratique du Congo renforce ses efforts en matière de mobilisation des recettes, en adoptant des mesures efficaces visant à augmenter les ressources financières de l'État. De plus, il est recommandé de mettre en place des mécanismes de contrôle plus rigoureux pour optimiser les dépenses publiques, en accordant une attention particulière à la priorisation des investissements et à l'amélioration de la gestion des fonds publics.

## Encadré 2. Boom des hôtels de luxe à Kinshasa : une double face

Le marché de l'horeca<sup>3</sup> à Kinshasa est caractérisé par une offre insuffisante qui ne répond pas à la demande croissante en logement et en espaces pour les activités liées à ce secteur. Cette situation s'explique en grande partie par le déficit en logements dans la ville, qui a favorisé le développement de la construction de logements, d'hôtels, de restaurants et de cafés, mais surtout par l'investissement des capitaux indo-pakistanaï, libanais et chinois.

Malgré la forte demande en logement et en espaces pour les activités liées à l'horeca, l'offre en matière d'infrastructures de base telles que les routes, les ponts et les chemins de fer est insuffisante, ce qui limite la croissance de ce secteur. En effet, cette inadéquation freine la croissance économique de Kinshasa, qui est pourtant en pleine expansion avec une augmentation des activités commerciales et des investissements. Cependant, cette situation présente également une opportunité pour les investisseurs. En effet, la croissance économique de Kinshasa a entraîné une augmentation de la demande pour les services hôteliers, notamment de la part des voyageurs d'affaires et des touristes. Les investissements dans les infrastructures, notamment dans les logements, ont rendu Kinshasa plus accessible aux voyageurs et aux hommes d'affaires, ce qui a engendré une forte demande d'hôtels pour accueillir les visiteurs internationaux et/ou nationaux ainsi que pour faciliter les déplacements d'affaires.

Il y a plusieurs facteurs, directs et indirects, qui pourraient expliquer le boom du secteur hôtelier à Kinshasa. Voici les facteurs :

### a. Les facteurs directs :

- **Croissance économique** : L'augmentation des activités commerciales et des investissements dans la ville de Kinshasa a entraîné une augmentation de la demande pour les services hôteliers, notamment de la part des voyageurs d'affaires et des touristes.
- **Investissements dans les infrastructures** : Les investissements dans les logements ont peut-être rendu Kinshasa plus accessible aux voyageurs et aux hommes d'affaires, ce qui a entraîné une augmentation de la demande d'hôtels pour accueillir les visiteurs internationaux et nationaux ainsi que pour faciliter les déplacements d'affaires.

3. HORECA : Hôtellerie, restaurations et cafés.

**b. Les facteurs indirects :**

- **Développement du tourisme :** Bien que Kinshasa ne soit pas la meilleure destination touristique du pays, certaines personnes pourraient visiter quelques sites touristiques de la ville de Kinshasa, situés dans sa partie Est. Dans ce sens-là, le tourisme qui se développe pourrait stimuler la demande d'hébergement hôtelier pour accueillir les voyageurs.

Il est peu probable que l'on puisse associer la possibilité d'une quelconque politique gouvernementale comme facteur de ce boom. Les incitations fiscales, les régulations assouplies et les mesures de soutien au développement du secteur hôtelier n'ont pas été mises en place pour stimuler les investissements et favoriser la croissance du secteur.

Cependant, l'avènement des hôtels de luxe en RDC pourrait contribuer positivement à l'économie du pays de plusieurs manières :

- **Génération de revenus :** Les hôtels de luxe attirent les touristes internationaux et nationaux, ce qui génère des revenus pour le pays par le biais des dépenses des visiteurs, tels que les frais d'hébergement, de restauration, de transport, de loisirs, etc.
- **Création d'emplois :** Les hôtels de luxe offrent des opportunités d'emploi directs et indirects dans les domaines de l'hôtellerie, de la restauration, de l'administration, du transport, etc., contribuant ainsi à la création de revenus et à la réduction du chômage.
- **Promotion de l'image du pays :** Les hôtels de luxe offrent des services et des infrastructures de classe mondiale, ce qui améliore l'image du pays sur la scène internationale et peut attirer d'autres investissements étrangers.

Cependant, ces hôtels de luxe devront également faire face à des défis et incidents qui auront un impact sur leur activité économique. Il s'agit notamment de :

- **Insécurité :** La ville de Kinshasa est confrontée à une recrudescence de l'insécurité dans plusieurs quartiers de ses communes, et même la commune de la Gombe, où se trouvent les institutions et le centre des affaires du pays, n'est pas épargnée par ce fléau. Des personnes malintentionnées, communément appelées « Shegués », errent dans les rues de la Gombe, volant et arrachant les biens des passagers. Si des solutions ne sont pas envisagées, cela pourrait affecter la sécurité des touristes et la perception de la ville en tant que destination touristique sûre, ce qui pourrait entraîner une baisse du nombre de visiteurs et, par conséquent, une diminution des revenus générés par les hôtels de luxe.
- **Infrastructure limitée :** Bien que les hôtels de luxe offrent des infrastructures modernes, les infrastructures de transport sont défectueuses à Kinshasa. Il est très difficile de relier l'Est et l'Ouest sans perdre des heures dans la circulation à cause des embouteillages monstres et du manque de routes secondaires. Les routes praticables sont remplies de nids-de-poule et les trains urbains ne fonctionnent pas. Cela pourrait affecter la qualité des services offerts par les hôtels de luxe et influencer la satisfaction des visiteurs, ce qui peut avoir un impact sur la fréquentation et les revenus des hôtels.

Dans cette perspective, il est recommandé aux autorités locales de mettre en place des politiques publiques qui favorisent l'investissement dans les infrastructures de base, telles que les routes, les ponts et les chemins de fer. Ces politiques pourraient également inclure des mesures incitatives pour encourager les investisseurs à investir dans le secteur de l'Horeca, en particulier dans la construction de logements et d'espaces pour les activités liées à ce secteur. Cela permettrait de répondre à la forte demande en logement et en espaces pour les activités liées à l'Horeca, tout en stimulant la croissance économique de Kinshasa.

**Estimation comparative de prix**

Il convient également de noter que les prix peuvent varier considérablement en fonction de la saison touristique. Par exemple, pendant la haute saison, les prix peuvent être plus élevés en raison de la forte demande, tandis que pendant la basse saison, les prix peuvent être plus bas pour attirer les visiteurs. Les événements spéciaux tels que les conférences et les festivals peuvent également entraîner une augmentation des prix des chambres d'hôtel.

En outre, la concurrence dans le secteur de l'hôtellerie à Kinshasa peut également avoir un impact sur les prix des chambres d'hôtel. Avec l'ouverture de nouveaux hôtels de luxe, les hôtels existants peuvent être obligés d'ajuster leurs prix pour rester compétitifs sur le marché.

En résumé, les prix des chambres d'hôtel à Kinshasa varient en fonction de plusieurs facteurs, notamment le niveau de luxe de l'hôtel, la saison, la demande, les événements spéciaux et la concurrence sur le marché. Les tarifs pour les nouveaux hôtels de luxe peuvent varier en fonction de leur emplacement, de leur niveau de confort, de leurs équipements et des services offerts.

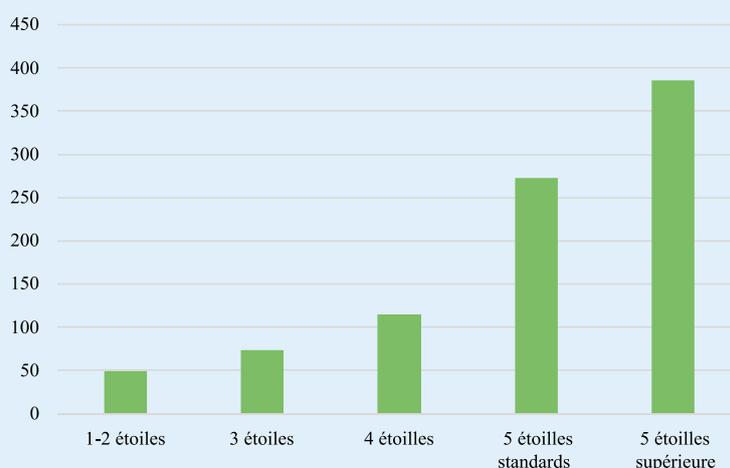
**Tableau 1 » PRIX ESTIMATIF DE CHAMBRE D'HÔTELS DE KINSHASA**

Hôtel	Prix moyen de la chambre (en USD)	Prix moyen de la suite (en USD)	Notation par étoile
Pullman	300-400	450-750	5
Fleuve Congo Blazon Hôtel	350-500	650-1600	5
Sultani	220-300	350-650	5
Béatrice Hôtel	150-200	200-300	4
Hôtel Royale	200-300	350-400	4
Rotana Hotel	150-200	200-400	4

Source : Les prix ont été collectés sur les différents sites des hôtels.

Des stratégies marketing mieux adaptées aux clients pourraient aider les hôtels existants à se démarquer de la nouvelle concurrence. Cela pourrait inclure la mise en place de campagnes publicitaires ciblées, la promotion de leurs avantages concurrentiels uniques ou encore la consolidation de leur présence en ligne pour attirer les clients potentiels.

**Figure 9 » PRIX MOYEN EN EUROS HORS TAXES DES HÔTELS EN DEHORS DE LA RDC (EN FRANCE)**



Source : Statista 20023, tiré sur internet <https://fr.statista.com/statistiques/508202/prix-moyen-hotels-par-categorie-france>.

Les prix moyens des chambres et des suites sont indiqués à titre informatif et peuvent varier en fonction de la concurrence, de la politique fiscale et d'autres facteurs qui peuvent affecter l'exploitation.

## II.1.2. Price dynamics

Durant le mois d'avril 2023, les prix ont globalement évolué à la hausse comparativement à mars 2023. Comme l'indique le tableau 1, les taux d'inflation (hebdomadaire et cumulée) indiquent que les prix ont augmenté. Cette situation pourrait essentiellement s'expliquer par les évolutions observées dans les prix des produits de consommation courante. De plus, la poursuite de l'invasion russe en Ukraine ainsi que l'inefficacité de politiques gouvernementales sont des facteurs qui exacerbent ce dérapage des prix.

Pour ce qui est du taux d'inflation hebdomadaire, il s'est situé à 0,38% à la quatrième semaine du mois d'avril 2023, soit une hausse de 57,02% comparée à celui enregistré à la clôture de mars 2023 où ce taux s'était fixé à 0,24%.

Quant au taux d'inflation cumulée, il s'est fixé à 6,78% à la quatrième semaine d'avril 2023 contre 5,71% réalisé un mois plus tôt.

S'agissant de l'inflation en glissement annuel, elle s'est située à 16,87% à la quatrième semaine d'avril 2023 contre 16,89 un mois plus tôt. A ce rythme, il est attendu un niveau d'inflation de 22,22% en fin d'année 2023 contre 13,13% réalisé une année plus tôt (2022).

Tableau 2 » ÉVOLUTION DE L'INFLATION (AVRIL 2023)

	Inflation hebdomadaire	Inflation cumulée	Inflation en glissement annuel	Inflation annualisée
Semaine 1	0,28	6,00	16,70	24,18
Semaine 2	0,15	6,16	16,64	23,02
Semaine 3	0,20	6,37	16,64	22,24
Semaine 4	0,38	6,78	16,87	22,22

Source : BCC, avril 2023.

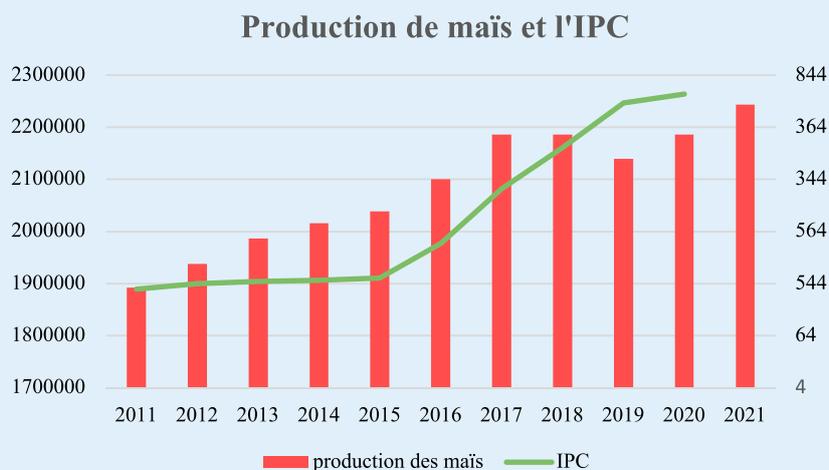
De plus, il y a lieu de préciser que d'autres faits importants pourraient davantage compromettre le cadre macroéconomique. Il s'agit notamment de (i) la poursuite de la dépréciation de la monnaie nationale ; (ii) la montée des prix dans plusieurs secteurs ; (iii) l'accumulation des arriérés de salaires des fonctionnaires de l'Etat, avec risque d'assister à des mouvements généralisés de grève ; (iv) les dépenses à engager au cours de l'année électorale en cours pour l'organisation des scrutins ; (v) les tensions politiques qui pourraient surgir en cette année électorale ; (vi) l'insécurité constante à l'Est du pays ; ainsi que (vii) la poursuite de l'invasion russe en Ukraine avec ses conséquences sur la dynamique des prix des produits agricoles et énergétiques.

### Encadré 3. Pénurie de la farine de maïs dans les marchés du Grand Katanga et du Grand Kasai

La République Démocratique du Congo est parmi les grands pays importateurs du maïs et de la farine de maïs pour combler ses besoins d'aide alimentaire. Le Grand Katanga et le Grand Kasai sont les parties du pays où le maïs est considéré comme l'aliment de base avec le manioc. La production locale de cette denrée reste faible et cela entraîne que le pays se tourne vers les pays voisins dont principalement la Zambie et l'Afrique du Sud. La RDC enregistre depuis plusieurs mois une hausse de prix de maïs en raison de sa faible production locale et des autres causes exogènes dont principalement la diminution de l'offre zambienne due à l'augmentation de la demande interne, la sécheresse qui frappe certains pays de l'Afrique subsaharienne et les coûts élevés d'importations de cette denrée.



**Figure 10 » ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION DE MAÏS (EN TONNES) ET L'IPC (EN CDF) EN RDC DE 2011 À 2021**



Source : FAO Statistique.

Le graphique ci-dessus montre qu'entre 2015 et 2019, la production du maïs a augmenté. Cependant, les variations observées d'une période à l'autre (notamment de 2019 à 2021) ne sont pas très significatives. Au même moment, l'IPC a sensiblement évolué à la hausse au cours de la période sous analyse. Cette situation s'explique par l'incapacité du pays à répondre à la demande locale en maïs et au recours croissant à l'importation de ce produit à forte consommation qui est utilisé à la fois dans la production de plusieurs produits alimentaires et non alimentaires.

**Figure 11 » COMPARAISON DES IMPORTATIONS DE MAÏS DE LA RDC AVEC LES EXPORTATIONS DE MAÏS DE LA ZAMBIE ET DE L'AFRIQUE DU SUD**



Source : FAO Statistique.



Ce graphique met en évidence l'augmentation significative des importations de maïs de la RDC au courant de ces dernières années. Cette augmentation est due à une demande croissante de maïs sur le marché congolais en raison de besoins alimentaires accrus. Les exportations de maïs de la Zambie ont connu tendance baissière sous la période d'étudiée entre 2011 et 2014, puis depuis 2017. La production de certaines cultures en Zambie a été affectée négativement pendant une période par la sécheresse et par l'invasion de chenilles légionnaires et de chenilles pyrales attaquant les champs de maïs. Tandis que les exportations de maïs de l'Afrique du Sud ont montré une tendance quasiment stable, malgré la sécheresse qui sévit dans certaines zones. Une grande quantité de maïs importée et consommée en RDC proviennent de ces deux pays.

Depuis quelques mois, il a été constaté une pénurie de maïs dans les marchés du Grand Katanga et du Grand Kasai. Au courant de ce mois d'avril 2023, le prix d'un sac de farine de maïs de 25 kg s'est négocié à **100 000 FC**. Quelques mois passés, celui-ci s'est négocié à 25 000 FC. Cette pénurie est causée essentiellement par certains facteurs du marché intérieur qui auraient probablement contribué à une grande partie de la variation des prix, étant donné que la plupart du maïs de la RDC est produit et consommé dans le sud-est du pays et n'est pas étroitement lié aux marchés internationaux du maïs un déficit de production locale.

Selon le rapport du PAM/RDC (2022), le maïs et le blé ont accusé une baisse du niveau de disponibilité sur les marchés congolais et engendré de volatilités accrues dans diverses filières caractérisées par des hausses incessantes des prix sur les marchés.

La RDC devrait aussi urgemment mettre en place des stratégies et prendre des mesures appropriées pour stabiliser les prix des produits agricoles dont particulièrement du maïs et permettre à tous les Congolais l'accès cette denrée alimentaire de base. La solution immédiate serait de développer un programme d'urgence d'appui à la culture de maïs par des subventions et distributions de semences et des intrants de qualité. Ce programme viendrait en renfort au volet agriculture du programme de développement local de 145 Territoires (PDL-145T), en cours d'exécution. A moyen terme, la RDC pourrait moderniser et professionnaliser l'agriculture par la promotion et le développement de l'agribusiness pour attirer les jeunes dans l'agriculture. Pour ce, la RDC pourrait envisager la création des usines de transformation agricole afin de favoriser la création de la chaîne de valeur agricole du maïs. Aussi, il faudrait renouveler le protocole d'accord qui a été signé avec le gouvernement Zambien qui prévoyait de faciliter les échanges commerciaux pour l'importation d'une grande quantité de maïs.

### II.1.3 Taux de change et réserves de change

Au cours d'avril 2023, le taux de change s'est détérioré sur le marché interbancaire où il s'est établi à 2 230,64 à la quatrième semaine d'avril 2023 contre 2 036,70 en fin mars 2023, soit une dépréciation de 9,50%.

Il en est de même sur le marché parallèle où le taux de change s'est situé à 2 338,50 à la quatrième semaine d'avril 2023 contre 2 321,60 un mois plus tôt, soit une dépréciation de 0,70%.

**Tableau 3 » ÉVOLUTION DU TAUX DE CHANGE**

	Clôture mars 2022	Avril 2023				Variation mars-avril 2023
		Semaine 1	Semaine 2	Semaine 3	Semaine 4	
Marché interbancaire	2 036,70	2 037,38	2 037,78	2 115,36	2 230,64	9,5%
Marché parallèle	2 321,60	2 320,00	2 321,25	2 327,63	2 338,50	0,7%

Source : BCC.

S'agissant des réserves de change, elles ont connu une légère augmentation. Elles se sont situées à 4,10 milliards d'USD à la quatrième semaine d'avril 2023, soit une hausse de 1,70% comparativement à fin mars 2023 où elles étaient établies à 4,03 milliards d'USD. Rapporté en nombre de mois d'importations, il

s'établit que l'économie congolaise a connu une hausse non significative de sa capacité de fin mars 2023. La couverture des importations par les réserves de changes est passée de 2,18 mois à 2,22 mois entre fin mars 2023 et la quatrième semaine d'avril 2023, soit une baisse de 1,8%.

**Tableau 4 » ÉVOLUTION DES RÉSERVES DE CHANGE**

	Clôture mars 2022	Avril 2023				Variation mars-avril 2023
		Semaine 1	Semaine 2	Semaine 3	Semaine 4	
En milliards de USD	4,03	4,06	4,06	4,10	4,10	4,10
En mois d'importations	2,18	2,18	2,20	2,22	2,22	2,232

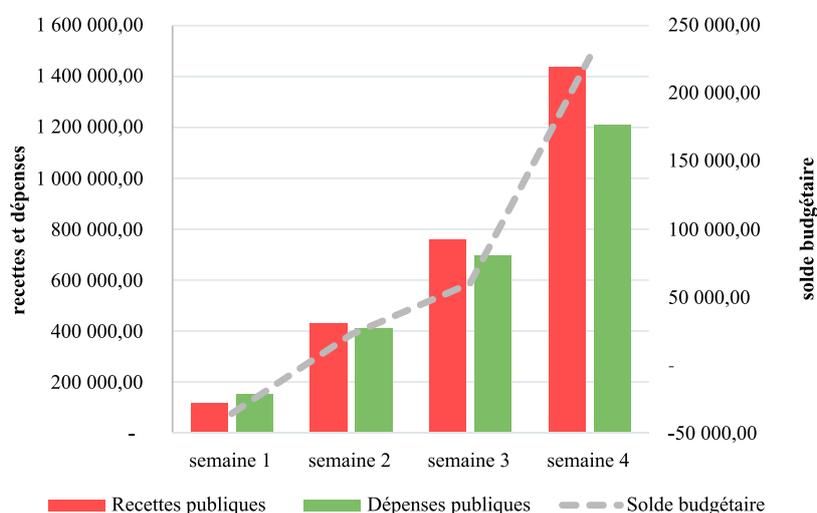
Source : BCC.

## II.1.4 Finances publiques

Au cours du mois d'avril 2023, la balance des opérations a affiché un excédent, à l'exception de la première semaine, s'élevant à un montant considérable de 227 086 millions de CDF. Cette situation excédentaire

découle d'un niveau de recettes atteignant 1 437 183 millions de CDF, par rapport à des dépenses s'élevant à 1 210 097 millions de CDF.

**Figure 12 » AGRÉGATS DU SECTEUR PUBLIC AU MOIS D'AVRIL 2023 (EN MILLIONS DE CDF)**

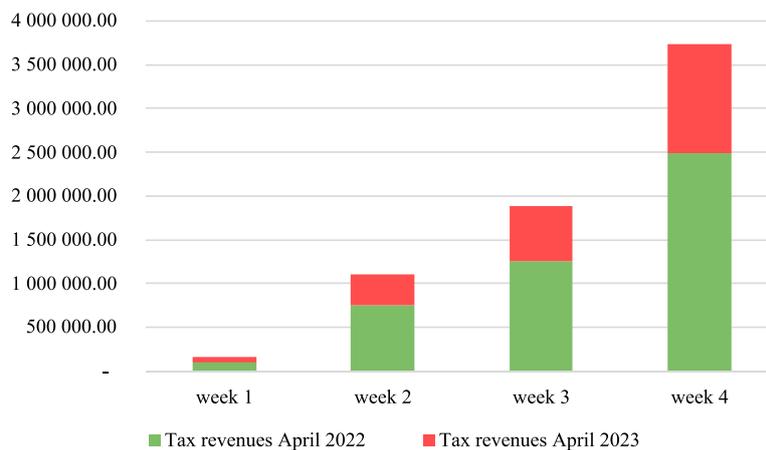




Public spending continues to focus primarily on the payment of civil servants' salaries, while funds allocated to the operation of public institutions remain the second priority. Capital investment spending remains relatively small in relation to total spending.

The government is not doing enough to reverse this trend by giving greater priority to capital spending, which runs counter to the aspirations of the Congolese people to reduce the cost of living of institutions.

**Figure 13 » COMPARISON OF TAX REVENUE LEVELS**



It should be noted that April is marked by a tax deadline during which companies must pay 20% of the Corporate Income Tax (IBP) to the General Tax Directorate (DGI). As a result, government revenues reached 1,437,183 million CDF, compared to 3,442,626 million CDF recorded during April 2022. In fact, there was a significant decrease of 58.25% in government revenue compared to the same period of the previous year. This decline is mainly due to the low mobilization of tax revenues, which amounted to 1,256,429 million CDF, in contrast to the amount of tax revenues collected in April 2022, which amounted to 3,150,187 million CDF.

qui ont conduit à des débats et polémiques. Il s'agit de : (i) les grandes manœuvres à l'approche des élections générales ; (ii) les réactions à la suite des déclarations du Président Rwandais Paul Kagame sur la crise à l'Est et (iii) la polémique autour de l'agenda de la force de EAC.

**1. Les grandes manœuvres à l'approche des élections de décembre 2023**

Comme signalé ci-dessus, les grandes manœuvres auxquelles on a assisté au courant de ce mois d'avril préfigurent une mise en place tant du côté de la majorité que de l'opposition, à huit mois des échéances électorales de décembre 2023.

**II.2 Political developments**

Au courant du mois d'avril, trois faits ont particulièrement retenu l'attention de l'opinion et

En effet, la signature de la charte de l'Union sacrée

ainsi que sa sortie officielle, la rencontre des leaders de l'opposition à Lubumbashi, et la fin de l'opération d'identification et d'enrôlement des électeurs suivi de l'annonce du nettoyage du fichier électoral, sont les faits majeurs indicatifs de ces grandes manœuvres.

### **1.1. La signature de la charte de l'Union sacrée de la nation**

Créée en 2021, par le président de la République Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, l'Union sacrée de la nation s'est dotée le mercredi 05 avril 2023, d'une charte de structuration et de mutation vers une plateforme électorale, à huit mois des élections générales.

Adoptée et signée par les membres du présidium en tant que personnalités et les présidents des partis politiques de l'Union sacrée de la nation, la mise en place de cette charte vise l'objectif de faire réélire Félix Tshisekedi, sa « Haute autorité politique » et lui offrir par la même occasion une majorité confortable au parlement. Pour ce faire, la chaîne de commandement mise en place consacre trois autres organes, à savoir : le Congrès, le Présidium et la Conférence des présidents. Le Présidium, organe qui vient juste après la Haute autorité politique, comptant six personnalités : Sama Lukonde, Christophe Mboso, Bahati Lukwebo, Vital Kamerhe, Jean-Pierre Bemba et Augustin Kabuya.

Les statuts de l'Union sacrée confèrent à la haute autorité politique le pouvoir de coopter une personnalité comme membre du présidium.

Dans son discours pour la circonstance, Christophe Mboso a appelé les signataires de ladite charte au respect des règles prescrites, en leur faisant savoir qu'ils ont l'agréable devoir de respecter et de se conduire conformément aux règles de la charte, et d'attendre de l'Union sacrée une vision basée sur les résultats dans l'intérêt supérieur de la Nation.

Intervenant à son tour pour le compte de l'Union pour la Démocratie et le Progrès Social (UDPS), Augustin Kabuya, son secrétaire général, a exhorté les membres de l'Union sacrée à privilégier le dialogue et le pardon.

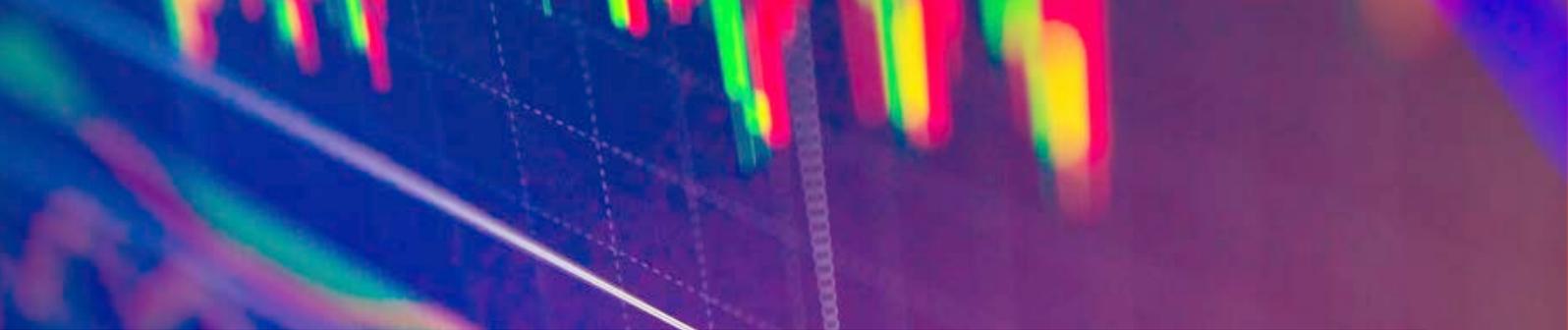
Pour ce qui est de l'organigramme, l'Union sacrée sera structurée avec des organes ci-après : (1) Le Congrès ; (2) La haute autorité politique ; (3) Le présidium ; (4) La conférence des présidents des partis, des regroupements politiques et des personnalités désignées par la haute politique.

En guise de réaction à cette action posée par les sociétaires de cette plateforme électorale, le député Christian Mwando de l'Ensemble pour la République (parti de l'opposition), a qualifié l'Union Sacrée de monstre à mille têtes qui navigue à vue, un véritable fourre-tout qui a perdu ses pionniers, son âme, son idéal et le sens des valeurs.

### **1.2. De la rencontre des leaders de l'opposition à Lubumbashi**

Réunis à Lubumbashi le vendredi 14 avril 2023, dans une action commune, Moïse Katumbi de Ensemble pour la République, Martin Fayulu de l'Ecide, Delly Sesanga de Envol et Matata Ponyo de LGD, ont tous quatre, dans leur déclaration commune lue à l'occasion, pris l'engagement de fédérer leurs efforts et de mener des actions communes dans l'unité, afin de faire aboutir la lutte du peuple congolais pour un véritable Etat de droit.

Ces acteurs affirment s'allier pour refuser toute révision de la Constitution, et réclamer : (a) la recomposition de la Cour constitutionnelle, (b) la révision de la loi électorale, (c) la désignation consensuelle des animateurs des organes de la CENI, et (d) la conduite urgente d'un audit externe des opérations d'identification et d'enrôlement en cours en vue de la production d'un fichier électoral intègre qui devrait refléter les réalités démographiques



de chaque circonscription électorale.

Par ailleurs, les quatre leaders politiques ont dressé un tableau sombre de la gestion du pays par le pouvoir actuel, et à l'occasion, ont dénoncé en passant l'instrumentalisation des institutions, l'insécurité et la volonté des autorités de vouloir écarter certains candidats déclarés à la prochaine présidentielle.

Pour Delly Sesanga, depuis un temps, le régime en place a habitué les Congolais à gouverner le pays dans le mépris des lois et dans le non-respect des procédures.

Pour sa part, Moïse Katumbi a justifié son engagement, par la nécessité d'offrir une autre vie aux Congolais, l'actuelle devenue de plus en plus chère. Cas particulier de celle des fonctionnaires de l'État qui sont payés au taux de 900 francs (pour 1 dollar).

Quant à Martin Fayulu, le pays est au bord de l'abîme, la souffrance des Congolais n'est plus à démontrer, et dans la partie de l'Est, il n'y a plus de vie.

Enfin, Matata Ponyo Mapon a souligné qu'il comptait sur la bonne foi de chacun afin que cet engagement soit porteur d'espoir et qu'il soit aussi la matérialisation d'une conviction noble et patriotique.

Tout en dénonçant plusieurs autres maux qui rongent le pays, les quatre leaders ont appelé leurs militants et sympathisants à prendre part aux activités de mobilisation générale, dont une première manifestation commune pour exiger un processus électoral transparent et équitable, a été projeté pour le 13 mai prochain à Kinshasa.

Des réactions enregistrées, l'on note celle de Emmanuel Ramazani Shadari, secrétaire permanent du Parti du Peuple pour la Reconstruction et la Démocratie (PPRD), qui s'est dit être "tout à fait d'accord" avec la position prise par ces 4 leaders à partir de Lubumbashi.

### **1.3. De la sortie officielle de l'Union Sacrée de la nation**

C'est le samedi 29 avril 2023 que l'Union sacrée de la nation a effectué sa sortie officielle au stade des Martyrs de Kinshasa, avec comme objectif affiché par les alliés de Félix Tshisekedi de lui offrir un deuxième mandat avec une majorité confortable au Parlement.

Tous les regroupements, partis et personnalités politiques s'y sont donnés rendez-vous pour marquer d'une manière particulière l'événement, en présence des membres du présidium de cette plateforme qui ont, à tour de rôle, pris la parole pour appeler tous les Congolais à l'unité et leurs militants de soutenir le chef de l'État Félix Antoine Tshisekedi.

Pour Christophe Mboso, la RDC a plus besoin de l'unité en ce moment précis. Il a, à l'occasion, détaillé l'idée maîtresse de l'Union Sacrée qui est sensée apporter un nouveau vent, une nouvelle dynamique pour bâtir un Congo fort, un Congo uni, un Congo souverain et libre, un Congo prospère, ou régnera la paix, la vérité, la justice et l'espoir de vivre ensemble, l'espoir de redresser ce pays, l'espoir d'intégrer la jeunesse dans les institutions du pays.

Pour lui, l'Union sacrée regroupe également des Congolais unis pour la défense de la patrie, pour une nouvelle gouvernance fondée sur une nouvelle conception basée sur les résultats répondant aux intérêts du peuple.

Christophe Mboso a affirmé, contrairement aux propos de Paul Kagame, que c'est plutôt le Rwanda qui doit à la RDC des terres. C'est avant d'insister sur l'éveil de la conscience de la jeunesse, sur le complot permanent contre la République, martelant que le Rwanda n'a rien à demander au Congo, dont il demande la génération de ne pas être distraite afin de pas faire perdre certains territoires du Congo, promettant que Fatshi-Beton va se battre jusqu'au bout pour qu'aucun centimètre du

Congo n'aïlle au Rwanda.

Pour sa part, tout en soulignant que la RDC est victime d'un complot international, le leader du MLC, Jean-Pierre Bemba a demandé à tous les Congolais de rester unis, car c'est cette unité qui enverra le message loin pour dire que le Congo est un et que personne ne pourra le diviser. L'unité, la souveraineté et l'intégrité territoriale du Congo sont, pour lui, non négociables. Si les Congolais ne sont pas unis, l'ennemi va facilement s'infiltrer. Aussi, en a-t-il appelé à l'opposition, de rester unis en ce moment et d'être tous derrière Félix Tshisekedi qu'il connaît très bien et qui a de l'amour pour le Congo.

A son tour, Vital Kamerhe (président de l'UNC) a commencé par saluer la mobilisation des congolais pour la défense du pays face à l'agression rwandaise. Il a ensuite expliqué, en quelques mots, le but de l'union sacrée en soulignant que « *ils ont initié cette Union sacrée pour mieux diriger le pays et aussi préparer les prochaines élections tant présidentielles que législatives nationales et provinciales* ». Enfin, il a fait remarquer que le pays était confronté à plusieurs crises, dont la crise économique. Et pour lui, il est important de conjuguer les efforts afin d'augmenter la production agricole locale, pour lutter contre cette crise.

Selon Prince Epenge, l'un des communicateurs de l'opposition, l'Union sacrée aura du mal à offrir un deuxième mandat à Félix Tshisekedi « du fait que ses sociétaires n'incarnent pas des valeurs intrinsèques dignes d'hommes d'État ».

#### **1.4. Du point sur l'état d'avancement de la constitution du fichier électoral**

Dans un communiqué rendu public samedi 22

avril 2023, la Commission Électorale Nationale Indépendante (CENI) avait annoncé le début des travaux de finalisation de la consolidation et du traitement des données collectées lors des opérations de l'actualisation du fichier électoral, notamment la détection des doublons au niveau national et l'audit interne du Fichier Électoral.

Avant cette opération, la CENI a prévu l'organisation des journées portes ouvertes dans la période allant du 25 avril au 4 mai 2023, une occasion donnée aux partis politiques de mieux cerner les opérations qui devront permettre le nettoyage du Fichier électoral, élément clé des élections.

En guise de réaction à cette invitation, le bloc de l'Opposition a boycotté les journées portes-ouvertes initiées par la CENI dont elle a dénoncé la légèreté avec laquelle elle est en train de conduire le processus électoral.

A cet effet, dans une déclaration signée le vendredi 28 avril, Moïse Katumbi, Delly Sesanga, Martin Fayulu et Augustin Matata Ponyo disent « NON » aux journées susdites. Pour eux, les membres de la CENI n'ont pas le droit de travailler avec autant de légèreté le processus électoral qui reste la seule voie constitutionnelle pour doter le pays des Institutions et des Dirigeants légitimes.

A l'occasion, ils ont accusé la CENI de faire exprès et de tenter de jeter de la confusion dans l'opinion quant à la compréhension du terme « parties prenantes » d'un processus électoral et de persister dans sa volonté ainsi que son engagement à orchestrer et à exécuter « le plan de fraude électorale » en faveur de Félix Tshisekedi.

*La CENI ne peut en aucun cas être transformée en une foire où des visiteurs seraient attendus pour admirer les prouesses de ses membres dans les préparatifs d'organisation évidente d'un chaos électoral ».*

Par contre, ont-ils poursuivi, la CENI devrait, pour raison de transparence, fournir sans détours à l'opinion et à toutes les parties prenantes des éclaircissements sûr entre autres le nombre réel des kits électoraux commandés ; le contenu exact du cahier des charges de l'appel d'offre ; le nom et les modalités du choix de l'imprimerie qui a produit les cartes d'électeurs ; la publication de la cartographie finale des centres d'inscription par aire opérationnelle et par province ; la décomposition des chiffres bruts de 46.857.697 d'inscrits par circonscription et par province à afficher sur le site internet de la CENI et dans chaque centre d'inscription pour ne citer que ceux-ci.

Ces leaders ont appelé les Congolais à demeurer vigilants pour empêcher la « fraude électorale » par la confiscation de leur droit légitime reconnu à chaque peuple du monde à se choisir librement ses dirigeants, par des élections transparentes, inclusives, démocratiques, libres et apaisées.

Aussi, réaffirmant leur détermination inébranlable à faire échec à toute forfaiture électorale, quels que soient les subterfuges que la CENI et le régime politique peuvent utiliser, le bloc de quatre leaders a rappelé à la population kinoise en particulier l'impérieuse nécessité à répondre massivement à leur appel pour une grande marche prévue le 13 mai prochain, afin de dénoncer l'insécurité grandissante dans le pays, la vie chère et la misère du peuple ainsi que le processus électoral chaotique.

## **2. Réactions aux déclarations du président Paul Kagame sur la guerre à l'Est**

Au cours de la conférence de presse tenue en marge de

sa visite au Bénin au cours du mois d'avril, le président Rwandais Paul Kagame en visite au Bénin sur invitation de son homologue Patrice Talon, s'est exprimé sur le conflit entre la République démocratique du Congo et le M23 qui occupe une partie du territoire congolais.

A cette occasion, il a fait savoir que cette crise est la résultante de plusieurs problèmes non résolus depuis des décennies avant que Tshisekedi ne devienne président, et que le problème du Congo, le problème de la région ou encore le problème du Rwanda n'est pas le M23.

En effet, Paul Kagame a soutenu en outre qu'une partie de terre appartenant au Rwanda a été cédée à la République démocratique du Congo, et qu'en ce qui concerne le M23 et toutes les personnes liées au M23, les Congolais qui ont bénéficié de l'héritage rwandais, les frontières qui ont été construites durant la période coloniale ont affecté et divisé les deux peuples. Une partie du Rwanda a, selon ses dires, été donnée au Congo, le sud à l'Ouganda, etc., et qu'il existait déjà une coopération dans ces zones, soutenus par des liens qui existent entre les peuples, en remontant dans l'histoire.

Cette déclaration a fait réagir beaucoup de personnalités tant politiques, civiles que scientifiques.

Intervenant pour le compte du Gouvernement congolais, Patrick Muyaya, son porte-parole, a considéré que ses propos étaient une provocation de trop. Il a réaffirmé la détermination du gouvernement de défendre chaque centimètre carré du territoire national, en rappelant au Président Kagame de respecter ses engagements souscrits dans le cadre de la feuille de route de Luanda, de cesser de soutenir le M23 qui a été démontré mondialement, et retirer ses mains

de la RDC comme l'a affirmé le Pape.

Pour le gouvernement, Kagame a transgressé l'histoire et a délibérément choisi de la travestir. En effet, ce qu'il n'a pas dit, qu'il aurait dû dire, ce que c'est lui qui est à la base et la cause de tous les problèmes vécus à l'Est de la République démocratique du Congo depuis plus de 20 ans et que c'est bien lui qui a créé le RCD, le CNDP, le M23, fournissant armes et munitions à ceux qui déstabilisent l'Est de la RDC.

Pour François Nzekuye, Président du groupe parlementaire PPRD, les propos tenus par Paul Kagame constituent un rêve et une distraction dans la mesure où tout problème limitrophe est réglé depuis l'indépendance. Cette position viole le principe de l'intangibilité des frontières en Afrique, selon lequel « tous les États membres s'engagent à respecter les frontières existant au moment où ils ont accédé à l'indépendance ». Tous les pays africains ont des peuples transfrontaliers ayant la même culture et la même langue. Aussi, vouloir refaire l'unité culturelle dans un même État entraînera la remise en cause des frontières nationales sur toute l'étendue du continent africain. Ce qui engendra une instabilité généralisée, dont les conséquences sont pires que le bénéfice espéré. Par ailleurs, poursuivit-il « Concernant les peuples Hutu, Tutsi et Twa, ils se retrouvent tant en RDC, en Ouganda, en Tanzanie, au Rwanda, et au Burundi pour ne citer que ces pays. Les bakongo se trouvent tant en Angola, au Congo Brazzaville et en RDC. Lequel de ces pays peut accepter d'être annexé à un autre parce que parlant la même langue ou ayant la même culture ? »

Pour sa part, le député Delly Sesanga a soutenu que ce discours « pervertit l'histoire et jette davantage le doute quant à la sincérité de coopération au sein de l'EAC dont fait partie notamment le Rwanda ». Pour lui, les propos de Paul Kagame serait une façon pour lui de justifier son instrumentation des forces rebelles des M23 et de surcroît promouvoir son égoïste

initiative de balkaniser la République démocratique du Congo. Sessanga a indiqué qu'avec plus 450 ethnies, la RDC partage un même passé culturel et politique avec d'autres peuples surtout ceux vivant autour des frontières du pays. « Cela n'en fait pas des populations allogènes. Aussi, par ces propos, le Rwanda insulte les anciens efforts pour pérenniser la paix entre les Etats africains en allant contre le principe adopté depuis 1964 délimitant les différentes frontières.

Par ailleurs, paraphrasant l'auteur lors de la présentation symbolique le vendredi 21 avril 2023 à Kinshasa, de l'« ouvrage scientifique » de l'écrivain Charles Onana, le politologue Freddy Mulumba Kabuayi, a soutenu que « *si l'on viole les femmes à l'Est de la RDC, et qu'on se tait, si l'on massacre les populations civiles, si l'on utilise les enfants dans les mines de coltan et du diamant, c'est par ce que le Rwanda mène des incursions* ». Pour ce faire, les Occidentaux ou les Africains qui prennent le Rwanda comme modèle, devraient demander clairement la provenance de ses ressources.

Dans cet ouvrage, Charles Onana a souligné, par ailleurs, que toutes les aides à Kagame sont apportées en vue de l'obtention des ressources de la RDC, notamment les mines, le coltan et le diamant, avant de signaler que les partenaires de Kagame sont récompensés par les richesses du Congo. « C'est pour cela que la RDC vit une situation terrible en dépassant le nombre l'ensemble de la population décédée de 1994, près de 6 millions », et qu'à ce jour, la RDC compte près de 10 millions de morts et 500.000 femmes violées ; une situation non abordée à tous les niveaux, alors l'on devrait en parler et interroger ainsi le rôle et l'action de Kagame et du Rwanda sur le territoire congolais.

Pour sa part, s'adressant aux responsables des chaînes de Télévision et Radio, Martin Fayulu Madidi, président de l'Engagement pour la Citoyenneté et le Développement (ECIDE) a qualifié d'irresponsable,

le langage du président rwandais, qui n'a comme conséquence que de contribuer à envenimer une situation déjà inacceptable dans l'est de la RDC qu'il déclare un et indivisible. Aussi, les-a-t-il exhorté de consacrer chaque jour au moins trente minutes (30) de programme sur l'histoire et la géographie de la RD. Congo, une manière de contrer le révisionnisme du Président Rwandais Paul Kagame.

Par ailleurs, dans une lettre adressée au président Rwandais, Thomas Luhaka lui a fait savoir que « S'il y a un pays qui doit se plaindre aujourd'hui d'avoir perdu des territoires, c'est bien la RDC et non le Rwanda ».

Pour l'ancien Premier ministre Adolphe Muzito, la stabilisation de l'est de la République démocratique du Congo devrait passer par « la guerre qu'il importe de mener contre le Rwanda ». C'est la raison pour laquelle il a plaidé pour la refondation de l'Etat et la constitution d'une armée véritable qui devrait protéger notre souveraineté et nos populations.

Pour Nzanga Mobutu, les propos du Président rwandais sont inacceptables. En effet, les Congolais n'accepteront jamais que soit remis en question le principe de l'intangibilité de nos frontières, n'en déplaise à certains.

Enfin, déplorant les propos de Kagame, le secrétaire permanent adjoint du Parti du peuple pour la reconstruction et la démocratie (PPRD), Ferdinand Kambere, a fait savoir que cette déclaration est une blague. Car, au temps de Kabila, il ne pouvait pas la faire. Parce que, même si c'était difficile, lui au moins savait comment reconditionner l'armée, lui doter des moyens nécessaires pour gagner la guerre. Les Congolais sommes fiers de notre armée, de notre souveraineté ainsi que de nos terres. Personne ne pourra se taper le courage, sans aucune documentation historique, de commencer à dire que lui a des terres à réclamer au Congo. Kambere a conclu en notant que Kagame profite de la faiblesse du régime actuel.

Enfin, pour le député national Christian Mwando, aucun digne Fils du Congo (RDC) ne peut tolérer les propos tenus par Paul Kagame au Benin pour justifier l'agression de notre pays par le Rwanda en falsifiant l'histoire.

C'est autant dire que le rêve funeste et chimérique nourri par le régime de Kigali, celui de tracer à nouveau les délimitations héritées de la colonisation, rencontrera inconditionnellement la résistance farouche de tous les dignes fils du Congo. Et dans un tel terrain, il n'y a ni majorité, ni opposition. Car, il n'y a que le Congo qui compte et qui, reste et restera Un et indivisible.

### 3. Controverses autour de la mission de la force de l'EAC

Dans les territoires jadis occupés, les autorités congolaises accusent le M23 de renforcer certaines de ses positions alors qu'il était censé se désengager progressivement, selon le calendrier fixé par la médiation.

La force régionale de l'EAC était censée combattre ces forces négatives et donner l'occasion aux FARDC de reconquérir les régions occupées par les rebelles semble résolument faire le contraire.

Le chef de la diplomatie kenyane qui est intervenu quelques jours avant que les militaires de la force régionale de l'EAC ne soient pas déployés en RDC pour combattre les groupes armés.

Aussi, faisant une mise au point à l'issue de la réunion entre le gouvernement congolais et la délégation de l'EAC, le jeudi 27 avril, le vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères Christophe Lutundula qui s'est inscrit en faux face à ces allégations, a soutenu que « la RDC n'est pas d'accord avec sa déclaration qui en fait est contraire à celle du 21 avril, il y a de cela une année déjà. Il s'agit de celle qui a donné naissance à l'ensemble du processus de Nairobi y compris le volet

militaire. C'est également contraire au plan de paix de Luanda, la fameuse feuille de route du 23 novembre 2022 acceptée par l'Union Africaine et soutenue par le Conseil de Sécurité des Nations Unies. Enfin, c'est contraire à ce qui doit être fait pour justement que la force régionale puisse redorer son image. C'est contreproductif. Lutundula a ainsi alerté l'opinion qui doit savoir que ce qui a été dit, ce n'est pas ça ».

Par ailleurs, le chef de la diplomatie congolaise a précisé que le gouvernement congolais maintenait son appartenance à l'EAC, alors que plusieurs personnalités politiques et de la société civile ont appelé, ces derniers jours, le gouvernement à retirer la RDC de cette communauté. Il a affirmé que le gouvernement de la RDC ne va pas non plus donner l'impression que nous sommes des opportunistes et que nous n'avons adhéré à l'EAC que parce qu'il pointait à l'horizon une guerre. Notre appartenance, c'est au-delà de la conjoncture. Donc la conjoncture est difficile, mais ne perdons pas le pied, ne perdons pas l'espoir ».

Enfin, la démission du Général-major kenyan Jeff Nyagah, commandant de la force de l'EAC en date du 28 avril 2023, a laissé transparaître des grandes divergences de vues sur la mission de la force entre les autorités de Kinshasa et la force régionale. En effet, pour des raisons vraisemblablement liées à la gestion de l'agenda relatif au retrait des troupes du M23, ce commandant aurait maintes fois refusé d'affronter directement le M23 tel que l'entendait la RDC. Ce qui lui aura valu des pressions politiques et des menaces physiques par des mercenaires.

D'ailleurs, la nomination du général Alphaxard Muthuri Kiugu, choisi par le président kényan, William Ruto, pour remplacer le démissionnaire à la tête de la force régionale , a surpris l'entourage du

Chef de l'Etat congolais.

A cet effet, Kinshasa soutient n'avoir pas été consulté en amont, contrairement à ce qui avait été fait en son temps avec l'officialisation de la désignation du général Jeff Nyagah, démissionnaire. Un membre du cabinet du chef de l'État a même affirmé sur les antennes de RFI que la nomination de ce commandant remplaçant est quelque peu cavalière.

Aussi, ne souhaitant pas pour autant aller à l'affrontement et privilégiant une démarche classique et diplomatique pour aplanir les vues et obtenir, in fine, une force régionale beaucoup plus efficace, les autorités congolaises proposent, par exemple, que la coordination de cette force soit tournante et ne reste pas une exclusivité du Kenya.

Kinshasa voudrait aussi que soit clarifié le statut des zones censées être récupérées par la force régionale à l'aune du respect de la souveraineté de la RDC. Pour ce faire, il a été suggéré que l'accord sur le statut des forces à étranger (SOFA) soit rapidement révisé avant toute prolongation du mandat. Reste donc à trouver un arrangement entre les différentes parties prenantes pour permettre la tenue de la réunion d'évaluation et envisager le futur de la force.



# 3. Perspectives politiques et économiques

## Sur le plan politique

La manière de gérer et d'aborder les huit prochains mois, va déterminer et démontrer la capacité des gouvernants de la RDC, d'assurer un processus électoral devant conduire à l'organisation des élections libres, démocratiques, transparentes et apaisées.

En effet, (1) la démission fracassante du général kenyan Jeff Nyagah du commandement de la force de l'East African Community (EAC), rapprochée à cela les vellétés bellicistes et hégémonistes décelées au travers des déclarations tonitruantes de Paul Kagame, (2) la demande de l'audit du fichier électoral par l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) dirigée par la rwandaise Louise Mishikwabo, (3) la mise en œuvre de la stratégie de l'Union Sacrée pour la réélection de Felix Tshisekedi, (4) la réponse gouvernementale à la grogne sociale, (5) la capacité des leaders de l'opposition à exiger la prise en compte de leur desiderata contenus dans la déclaration de Lubumbashi, sont autant des questions qui vont certainement faire l'actualité des prochains mois.

En sus, les divergences de vue sur la mission de la force de l'EAC qui n'est que le soubassement de la démission du commandant de nationalité kenyan et l'audit sollicitée par l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) semblent mettre au grand jour les vellétés hégémonistes qui ciblent la République Démocratique du Congo dont les tentacules couvrent l'hémisphère Nord de la planète.

Et pourtant, l'EAC avait missionné un corps expéditionnaire dans la RDC, le tout dernier membre adhérent, en vue d'y imposer la paix gravement perturbée depuis près de trois décennies par les incursions récurrentes des forces rwandaises et l'éclosion métastatique subséquente de groupes armés irréguliers. Que ne fût pas la surprise d'entendre d'abord du chef de la diplomatie kenyan et ensuite, du commandant de cette force, lui-même de nationalité

kenyan, qu'il n'était pas question pour la force de l'EAC sur terrain, de combattre les groupes armés, en ce compris le M23 ! C'est dire qu'il y a des grands défis que la RDC se doit de relever sur cette question.

Quant au processus électoral, la CENI semble ne pas faire cas de l'opposition. Même le boycott des journées ouvertes sur l'opération de nettoyage du fichier électoral n'a pas fait bouger la centrale électorale qui dans un proche avenir va entamer le nettoyage du fichier électoral, sur fond des suspicions de fraude électorale, alertée par la coalition d'une frange de l'opposition réunie récemment à Lubumbashi.

## Sur le plan économique

La République démocratique du Congo (RDC) fait face à plusieurs défis socio-économiques qui pourraient compromettre la stabilité du cadre macroéconomique. Tout d'abord, le pays est confronté à la dépréciation de sa monnaie, le franc congolais, qui a des implications importantes sur les prix des biens de consommation courante. En effet, la dépréciation de la monnaie peut entraîner une inflation importée qui pourrait à son tour affecter les prix locaux.

En outre, même si le mois a été clôturé avec un excédent budgétaire, la RDC doit faire face à l'accumulation des déficits publics, ce qui peut affecter la capacité du gouvernement à investir dans les infrastructures et les services sociaux. Cela peut également avoir des implications sur la stabilité économique du pays, car les déficits publics peuvent entraîner une hausse de la dette publique, ce qui peut à son tour affecter la confiance des investisseurs dans un contexte de programme avec le FMI. Et donc risque de suspension du programme.

La montée des prix dans plusieurs secteurs, en particulier dans le secteur alimentaire, pourrait également avoir des implications importantes sur la stabilité économique de la RDC. Les tensions politiques qui pourraient surgir en cette année électorale pourraient également affecter la confiance des investisseurs, ce qui pourrait à son tour affecter la croissance économique.

Par ailleurs, l'accumulation des arriérés de salaires des fonctionnaires de l'Etat, avec risque d'assister à des mouvements généralisés de grève, pourrait également avoir des implications importantes sur la stabilité économique et sociale de la RDC. Les dépenses à engager au cours de l'année électorale pour l'organisation des scrutins en face à des ressources financières limitées pourraient contribuer à la détérioration des finances publiques.

Enfin, la persistance de l'insécurité à l'Est du pays avec des incursions répétées des rebelles (M23, etc.) ainsi que la poursuite de l'invasion russe en Ukraine avec ses conséquences sur la dynamique des prix des produits

agricoles et énergétiques pourraient entraîner une forte dégradation de la situation sociale (coût de la vie insoutenable) conduisant à une érosion de la cohésion sociale, une partition de fait du pays et en conséquence, une difficile gouvernance politique pouvant conduire à des perturbations importantes dans la gestion économique et politique du pays au cours des prochains mois.

Dans l'ensemble, les perspectives économiques de la RDC sont incertaines et dépendront de la capacité du gouvernement à gérer les défis socio-économiques et politiques actuels. Pour ce faire, il est nécessaire de mettre en place des politiques économiques solides qui visent à réduire les déficits publics, à stabiliser la monnaie, à maîtriser l'inflation ; bref, à améliorer la gouvernance des finances publiques. Il est également essentiel de renforcer la sécurité dans l'Est du pays et de promouvoir la paix et la stabilité politique pour favoriser la croissance économique nécessaire au maintien des équilibres fondamentaux à tous égards.

# DIFFERENTES PUBLICATIONS DE CONGO CHALLENGE

## 1. REVUE CONGO CHALLENGE (LE SEMESTRIEL)

Le Semestriel (Revue Congo Challenge) est un périodique scientifique complètement désintéressé, publié chaque semestre, avec pour objectif principal de promouvoir des études scientifiques visant à contribuer à l'avancement des connaissances en sciences économiques et à offrir aux opérateurs économiques ainsi qu'aux décideurs politiques, un ensemble des recettes susceptibles d'éclairer leur prise de décision ou de justifier suivant une base scientifique avérée leur prise de décision.



## 2. BULLETIN QUADRIMESTRIEL

La présente publication paraît chaque trimestre et offre un aperçu général et précis sur les évolutions économique et politique au niveau national, régional et mondial. Il permet au lecteur d'ajuster ses prévisions en fonction des évolutions observées ou de faire des anticipations tenant compte du paquet d'informations disponibles.



### 3. LE MENSUEL

La présente publication paraît chaque mois, elle offre un aperçu factuel des indicateurs économiques et présente les faits saillants ayant caractérisé la situation politique mensuelle du pays.



## 4. RAPPORTS ANNUELS



## **MODULES D'INTERVENTION DE CONGO CHALLENGE**

1. Formation
2. Assistance
3. Conseil
4. Lobbying
5. Réalisation des études
6. Organisation des conférences
7. Appui au management de qualité
8. Appui à la conception des programmes économiques du gouvernement
9. Appui aux politiques de mobilisation des recettes publiques
10. Appui stratégique aux gouvernements dans le suivi-évaluation des programmes économiques
11. Contrôle-qualité des travaux

## **LES VALEURS DE CONGO CHALLENGE**

Congo Challenge croit aux valeurs cardinales dont il se veut le véhicule.  
Ces valeurs reposent sur :

- L'abnégation ;
- Le sacrifice ;
- Le travail acharné.

Aussi, les ambitions du Think tank sont traduites à travers trois vertus  
que sont :

- L'éthique ;
- La morale ;
- La bonne gouvernance.

## **Comment tenir en laisse une bande de « nègres » ?**

Tu isolas les plus vaillants en les diabolisant et tu promeus les plus médiocres en leur octroyant des privilèges indus. Conscient de cette escroquerie, ces derniers seront encore plus agressifs envers les premiers pour préserver leurs privilèges.

**Dixit Machiavel**

ÉVOLUTION DE LA SITUATION  
ÉCONOMIQUE ET POLITIQUE EN RÉPUBLIQUE  
DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Le Mensuel Numéro 72

Publié en Mai 2023

Mai 2023. Copyright©CongoChallenge2023  
364, Boulevard du 30 juin, Immeuble Kiyo ya Sita, 5ème étage, local 501,  
Kinshasa/Gombe, RD Congo +243 812763003

[www.congochallenge.cd/info@congochallenge.cd](http://www.congochallenge.cd/info@congochallenge.cd)